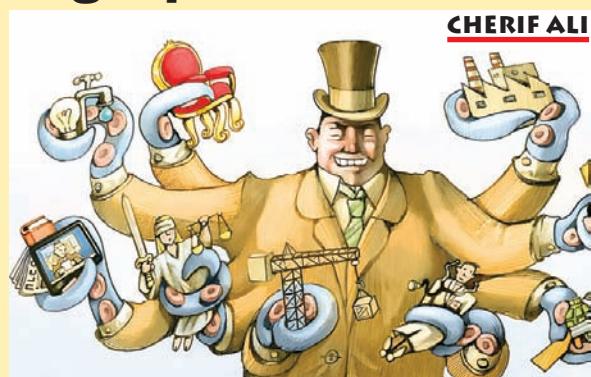


Marine Le Pen, un héritage assumé de l'histoire de l'extrême droite

SID LAKHDAR BOUMEDIÈNE



■ Les entreprises algériennes : l'ère des oligarques est révolue!



■ Ce qu'il en est de ce qu'il en est dit

AREZKI DERGUINI



Du criminel sioniste Shalit à l'agent Sansal

LAKHDAR YDROUDJ

Mémoire nationale : une ligne rouge à préserver absolument !

PAR ABDERREZAK BOUCHAMA



NATURALISME, ÉCONOMIE ET EXTRA-TERRITORIALISATION DU DROIT AMÉRICAIN

■ Le gouffre transatlantique se creuse et le «brouillard» s'épaissit

ABDELHAK BENELHADJ



■ Livres : génocides en colonie(s) : «Made by France» !

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

Après plus d'un mois de blocus humanitaire «Nouvelle phase de famine» à Gaza

Mercredi, 544^e jour de l'agression sioniste et 32^e jour de blocus humanitaire total, l'armée sioniste poursuit ses massacres contre la population civile de Gaza.



Mohamed Mehdi

Le nombre de victimes de la barbarie israélienne s'est élevé à 50.423 martyrs et 114.638 blessés, a indiqué, hier, le ministère de la Santé de Gaza dans son rapport statistique quotidien. Selon les chiffres publiés précédemment, le nombre de victimes durant les trois premiers jours de l'Aid al-Fitr (qui a débuté dimanche en Palestine) est de plus de 80 martyrs et plus de 300 blessés. En outre, depuis la reprise des bombardements sionistes sur Gaza, le mardi 18 mars 2025, le nombre de victimes est passé à 1.066 martyrs, 2.597 blessés. L'UNICEF a estimé, dimanche dernier, que depuis la rupture du cessez-le-feu par l'entité sioniste, le nombre d'enfants victimes a atteint «322 morts et 609 blessés», «soit une moyenne quotidienne d'environ 100 enfants tués ou mutilés au cours des dix derniers jours». «La plupart de ces enfants ont été déplacés, s'abritant dans des tentes de fortune ou des maisons endommagées. Ces chiffres incluent les enfants qui auraient été tués ou blessés lorsque le service chirurgical de l'hôpital Al Nasser, dans le sud de Gaza, a été touché lors d'une attaque le 23 mars», ajoute un communiqué de l'UNICEF.

Hier, l'armée d'occupation israélienne a bombardé plusieurs régions de Gaza, du nord au sud, ciblant les personnes déplacées, en majorité des femmes et des enfants. Selon des sources médicales citées par Al Jazeera, le nombre de victimes, jusqu'à 16h (localement) était d'au moins 57 martyrs et des dizaines de blessés. Parmi ces victimes, ceux du massacre commis à Jabaliya, dans le nord de l'enclave assiégée, contre une clinique de l'UNRWA, ciblée à plusieurs reprises durant les 17 mois de l'agression israélienne, et qui abritait des dizaines de familles. Le bilan provisoire, annoncé par le Bureau des médias du gouvernement, est de «22 martyrs, dont 16 enfants, femmes, personnes âgées, et des dizaines de blessés, dont des cas très graves». Le communiqué rappelle que depuis le début de l'agression barbare contre Gaza, l'armée israélienne a «délibérément ciblé les installations médicales et les abris humanitaires», ajoutant que «228 centres de déplacement et d'hébergement» ont été déjà bombardés.

«Prendre pour cible une clinique mé-

dicale appartenant à une organisation des Nations Unies constitue un crime de guerre à part entière», ajoute le Bureau des médias qui considère que «l'administration américaine et les pays participant au génocide, comme le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France» sont tout aussi responsables de ces massacres. «Nous les tenons pleinement responsables des crimes de génocide et de nettoyage ethnique, et nous appelons tous les pays du monde à condamner ces crimes brutaux et à tenir ces pays pleinement responsables du bain de sang continu contre les civils dans la bande de Gaza», poursuit la déclaration.

ISRAËL EXÉCUTE 14 SECOURISTES PALESTINIENS

Les corps des 14 secouristes de la Croix-Rouge palestinienne (PRCS) et de la Protection civile de Gaza ont été retrouvés dimanche dernier, premier jour de l'Aid al-Fitr en Palestine. Dans un communiqué décrivant les circonstances de leur disparition le dimanche 23 mars, la Direction générale de la défense civile a indiqué que leur équipe «s'était rendue le jour même à 5h30 du matin, accompagnée de l'équipe de l'ambulance du Croissant-Rouge, vers la zone de Tal Al-Sultan, en réponse aux appels à l'aide pour secourir les blessés et aider à évacuer les citoyens qui étaient coincés dans la zone de la caserne de l'UNRWA sous les balles et les tirs d'obus israéliens».

La déclaration précise que les secouristes étaient arrivés «vêtu de leurs vêtements et vestes oranges internationalement reconnus», et qu'ils se trouvaient à «bord d'un véhicule de lutte contre les incendies et de deux ambulances portant l'insigne de la Défense civile internationale». «Ces véhicules étaient codés avant cette guerre avec des numéros d'identification en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge, et la partie israélienne a reçu de la Croix-Rouge un rapport photographique professionnel qui comprenait tous les véhicules de la protection civile», ajoute le document.

«L'armée d'occupation les a tous exécutés de sang-froid», explique le communiqué qui souligne que «les corps de nos collègues ont été retrouvés huit jours plus tard, enterrés à environ 200 mètres de l'emplacement de leurs vé-

Nous sommes des dizaines de millions sur cette terre à avoir été sûrs que cela arriverait. Nous sommes même étonnés que l'événement ne se soit pas produit plus tôt. Tout d'abord dans la campagne électorale où tout pouvait se passer jusqu'à la promesse d'emmener le peuple américain vers Mars et l'Eldorado ou de lui garantir la découverte de la légende biblique de l'or de la reine de Saba. Tout pouvait arriver et je pensais réellement que le dément de la Maison Blanche allait réitérer le projet d'un troisième mandat présidentiel. Il avait déjà esquissé cette idée mais avec des circonvolutions qui se noyaient dans le flot général des élucubrations. À peine élu le 13 novembre, il avait déclaré devant la foule des représentants républicains (est-il un seul moment sans la foule ?), Je pense que je ne me représenterai pas, à moins que vous ne nous disiez : «Il est bon, nous devons envisager autre chose». Antérieurement au 13 novembre, Donald Trump avait prononcé devant des démocrates et des républicains une parole surprenante. Personne n'avait prêté attention à cette bêtise parmi tant d'autres, pourtant on aurait pu deviner ce qu'elle voulait signifier. «Les Américains n'auraient «plus à voter» à partir de 2028, année de la prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis». Nous aurons tellement bien réglé le problème que vous n'aurez plus à voter». Dans ces paroles, il y avait plus que l'idée d'un troisième mandat mais celui de supprimer le vote lui-même. Dans la première partie du projet, nous venons de nouveau entendre clairement le 30 mars la phrase dans un propos général sur la possibilité d'un troisième mandat. «Je blague pas». Puis, encore plus stupéfiant, «Il y a des méthodes pour faire ça». Que dit la Constitution ? C'est dans le XXII^e amendement que nous pouvons trouver une première réponse, «Nul ne pourra être élu à la présidence plus de deux fois...». Les deux fois peuvent ne pas être consécutives. C'est d'ailleurs ce qui a permis un second mandat de Trump. Alors quelle est l'éénigmatique de ce «Il y a des moyens pour cela» dans la déclaration de Donald Trump ? Il n'y a que trois possibilités logiques. La première est de modifier la Constitution.

Après tout, il l'ignore dans ses actes et pourrait continuer dans son chemin vers une dictature, le mot n'est plus une lointaine éventualité si sa folie continue. Or si la majorité dans les deux chambres, celle des représentants et du Sénat, est détenue par les républicains, c'est loin d'atteindre un plafond beaucoup plus haut pour une modification constitutionnelle. Il lui reste-

hicles, qui ont également été détruits». «Certains des corps étaient menottés et des traces de balles étaient visibles sur la poitrine et la tête. L'un d'entre eux a été décapité, d'autres corps ont été coupés en morceaux», affirme encore la Protection civile de Gaza. La même source indique qu'un «rapport technique décrivant ce crime odieux», qui porte à 110 le nombre de secouristes de la Protection civile tombés en martyrs depuis octobre 2023, «sera adressé aux organisations et institutions des droits de l'homme et aux organismes internationaux concernés par le travail humanitaire».

TOUTES LES BOULANGERIES DE GAZA FERMÉES DEPUIS HIER

«En raison d'une pénurie de farine et de carburant, toutes les boulangeries de Gaza sont fermées», a déclaré, mercredi, un responsable de l'Associa-

ANALYSE

Sid Lakhdar Boumediène

Les costumes de G. Washington et de F. D. Roosevelt, trop grands pour Donald Trump

rait une seconde possibilité, le coup d'Etat, ce qui n'est pas inconcevable pour un homme qui avait fait marcher ses troupes pour l'assaut du Capitole. Mais cette fois-ci l'effet de surprise sera plus difficile à produire. Pour la troisième possibilité, les avocats de Donald Trump auraient trouvé une faille dans la Constitution, ou plutôt ce qu'ils considèrent comme être une faille. Pour eux, la Constitution interdit d'être élu une troisième fois mais fait silence sur l'éventualité d'une «succession». La succession est la possibilité de l'accession à la présidence lorsque le vice-président démissionne ou est dans l'incapacité de poursuivre son mandat. Donald Trump étant préalablement élu comme vice-président sur le ticket d'un homme de paille comme l'est le vice-président actuel. Ce dernier démissionnerait et Donald Trump serait automatiquement président selon le texte de la Constitution. Cette solution avait été pratiquée deux fois avec Medvedev et Poutine en Russie qui se sont relayés. Un sérieux débat entre des juristes est en cours mais il semble recueillir une majorité écrasante qui écarte la possibilité d'une grosse entourloupe comme celle-ci. En plus, Donald Trump croit fermement dans son délitre qu'il peut rester au firmament de la puissance pendant si longtemps. Qui a exercé plus de deux mandats dans l'histoire américaine ? Proposée par ses soutiens, George Washington avait été proposé pour un troisième mandat en 1796 mais il avait refusé. Cependant, la limitation à deux mandats n'était pas encore inscrite dans la Constitution.

Puis Franklin Roosevelt qui avait été élu quatre fois même si sa mort était intervenue au début de ce quatrième mandat. Mais Donald Trump n'est pas Roosevelt pour au moins deux raisons. La première est que ce dernier a dû affronter la grande dépression économique puis la Seconde Guerre mondiale. Il était inconcevable de changer de Président à ce moment. Pour la seconde, comme pour George Washington, la limite de deux mandats n'était pas encore inscrite dans le texte suprême. Elle le sera juste après la Seconde Guerre mondiale.

Donald Trump ne peut enfiler le même costume que ces deux grands noms de l'histoire américaine, ni par la dimension ni par la possibilité juridique, ni par les circonstances. Alors il ne lui resterait qu'une ultime solution, provoquer une troisième guerre mondiale en continuant sa folie de bouleversement du monde, ce qui le légitimerait peut-être à rester. Mais avec son costume de clown par rapport à celui des deux précédents présidents, c'est très improbable.

tion des propriétaires de boulangeries. «Toutes les boulangeries de la bande de Gaza sont fermées aujourd'hui en raison d'une pénurie de farine et de diesel», a déclaré Abdenasser al-Ajrami, président de l'Association des propriétaires de boulangeries, ajoutant que le Programme alimentaire mondial (PAM), qui soutient 18 boulangeries de l'enclave, avait informé l'association, le jour même, que ses entrepôts étaient en rupture de farine, rapporte Al Jazeera.

«Les boulangeries cesseront de fonctionner tant que l'occupation n'ouvrira pas les points de passage et n'autorisera pas l'entrée des fournitures nécessaires. Nous appelons le monde à faire pression sur l'occupation pour qu'elle ouvre les points de passage afin d'empêcher l'aggravation de la famine dans la bande de Gaza», a ajouté al-Ajrami.

Le PAM des Nations Unies a annoncé la fermeture de ses 25 boulangeries dans l'enclave, invoquant le manque

de farine et de carburant. «Les repas chauds continuent d'être distribués, mais les stocks dureront deux semaines. Le PAM distribuera ses derniers colis alimentaires dans les deux prochains jours», a déclaré Abeer Etefa, chargée de communication du PAM pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Est, citée par CNN. De son côté, le directeur du réseau des ONG palestiniennes, Amjad Shawa, a déclaré que des «signes de la faim sont clairement visibles sur les visages des enfants de la bande de Gaza».

Dans un compte rendu publié par Al Jazeera, M. Shawa a fait état d'une «catastrophe humanitaire sans précédent dans l'enclave». «Israël cherche systématiquement à nuire à la vie des citoyens de Gaza. Interdire l'accès à l'eau, à la nourriture et aux médicaments à la population constitue une violation flagrante des lois internationales, et la communauté internationale doit agir».

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : **Ouest et Centre :** SDPO - **Est :** SO.DI. PRESSE

Deux ministres français attendus à Alger **Alger et Paris renouent le dialogue**

**Fin de la brouille entre Paris et Alger ?
Après huit mois de crise diplomatique inédite, une sortie de crise semble s'amorcer entre les deux pays.**

El-Houari Dilmi

En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, un appel téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron qui lui a adressé ainsi qu'au peuple algérien ses meilleurs voeux de succès et de prospérité à l'occasion de l'Aïd El-Fitr. Un entretien lors duquel les deux présidents sont convenus de la reprise sans délai de la coopération sécuritaire entre les deux pays et du travail de la commission mixte des historiens, indique un communiqué de la présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dans la soirée de ce jour, un appel téléphonique de son homologue Emmanuel Macron, président de la République française, lors duquel, le président Macron a tenu à adresser au Président Tebboune et au peuple algérien ses meilleurs voeux de succès et de prospérité à l'occasion de l'Aïd El-Fitr», lit-on dans le communiqué.

«Les deux présidents ont eu un long échange franc et amical sur l'état de la relation bilatérale et sur les tensions qui se sont accumulées ces derniers mois», ajoute la même source. A cet égard, «les deux Présidents ont réitéré leur volonté de renouer le dialogue fructueux qu'ils avaient consacré avec la Déclaration d'Alger d'août 2022 et qui s'était traduit par des gestes forts en matière mémorielle, notamment la création de la commission mixte des historiens franco-algériens, la restitution de restes humains des chouhada de la Résistance et la reconnaissance de la responsabilité dans la mort d'Ali Boumendjel et de Larbi Ben M'hidi».

Dans le même sillage, «les deux Présidents sont convenus que la force des liens - en particulier humains - unissant l'Algérie et la France, les intérêts stratégiques et de sécurité respectifs des deux pays, les défis et crises auxquels l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique étaient confrontées exigeaient le retour à ce dialogue d'égal à égal entre deux partenaires qui constituent des acteurs européen et africain de premier plan et qui sont attachés à la légalité internationale, ainsi qu'aux buts et principes édictés par la Charte des Nations Unies». «Ils sont convenus de travailler étroitement ensemble pour donner à cette relation une nouvelle ambition dans cet esprit d'amitié, permettant de traiter l'ensemble des aspects de la relation bilatérale dans un souci d'efficacité et de résultats». Ainsi, ajoute la même source, «les deux Présidents sont convenus de la reprise sans délai de la coopération sécuritaire». Les deux Présidents «se sont accordés sur le fait qu'une coopération migratoire confiante, fluide et efficace permettant de traiter de toutes les dimensions de la mobilité entre les deux pays devait être immédiatement réinitiée, dans une logique de résultats répondant aux préoccupations des deux pays». «Tout en saluant l'œuvre déjà ac-

complie par la commission mixte des historiens, créée à leur initiative, les deux Présidents ont marqué leur détermination intacte à poursuivre et finaliser ce travail de mémoire, dans l'esprit d'apaisement, de réconciliation, et de refondation de la relation à laquelle les deux chefs d'Etat sont attachés». Aussi, «la commission mixte des historiens reprendra sans délai son travail et se réunira prochainement en France, les conclusions de ses travaux et ses propositions concrètes seront remises aux deux chefs d'Etat avant l'été 2025», affirme la même source. Lors de cet entretien téléphonique, «l'importance de la coopération judiciaire entre les deux pays a été soulignée et les deux Présidents sont convenus de la reprise des échanges et de la coopération dans ce domaine».

RÉUNION AUTOUR DE MACRON À L'ELYSEE

«Les deux Présidents ont acté la visite prochaine à Alger du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, Gérald Darmanin». Par ailleurs, «les deux Présidents ont souligné l'importance de développer la coopération économique entre les deux pays dans les domaines d'avenir. Ils se sont engagés à œuvrer au renforcement des échanges et des investissements dans le respect des intérêts des deux pays». «Le Président Macron a fait part au Président Tebboune de l'appui de la France à la révision de l'Accord d'association Union européenne - Algérie». «Le Président Macron a réitéré sa confiance dans la clairvoyance du Président Tebboune et appelé à un geste de clémence et d'humanité à l'égard de Boualem Sansal, à raison de l'âge et de l'état de santé de l'écrivain», ajoute la même source. «Afin de donner rapidement à la relation entre la France et l'Algérie l'ambition que les deux chefs d'Etat souhaitent lui conférer, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, se rendra à Alger le 6 avril à l'invitation de son homologue algérien Ahmed Attaf. «Cette visite permettra de détailler ce programme de travail ambitieux, d'en décliner les modalités opérationnelles et le calendrier de mise en œuvre.

Il sera ainsi acté que l'ambition commune d'une relation ambitieuse, sereine et respectueuse des intérêts de chacun débouchera sur des résultats concrets». «Les deux présidents ont enfin arrêté le principe d'une rencontre prochaine», conclut le communiqué de la présidence de la République. Avant-hier mardi, Macron a réuni à l'Elysée les ministres en première ligne de la crise diplomatique entre Alger et Paris pour relancer le dialogue : Bruno Retailleau (Intérieur), Gérald Darmanin (Justice), Jean-Noël Barrot (Affaires étrangères), Eric Lombard (Économie) et Rachida Dati (Culture). Une réunion est également prévue, la semaine prochaine, entre les préfets et les consuls algériens.



Raiña Raïkoum
Mohamed Mebtoul

La confiance-défiance permet de comprendre les différents types de relations sociales dans une société donnée. Ces deux termes antinomiques nourrissent des formes sociales d'interaction mobilisées par les agents dans les différentes scènes sociales. La confiance-défiance se présente comme le miroir grossissant du mode de fonctionnement d'une société donnée, elle-même façonnée par le politique.

Le sociologue allemand Georgs Simmel montre que la confiance constitue précisément la société. Elle est son âme vivante. Elle ne se décrète pas. Elle est dans l'impossibilité d'imposer une norme juridique qui aurait la prétention de l'appréhender de façon statique et formelle. Elle propulse au contraire des dynamiques sociales et politiques plurielles produites dans la sérénité à l'égard de l'Autre, intériorisant le désaccord et le conflit reconnus comme seconds dans les relations sociales. La confiance incite à produire une parole plus symétrique qui est l'antithèse des arguments d'autorité producteurs de certitudes irrévocables.

De la confiance, émerge l'importance de la hiérarchie des compétences et non pas celle des pouvoirs en soi et pour soi qui sont la négation de l'émulation salvatrice dans les rapports socioprofessionnels. La confiance construit et contre un mode de régulation contractualisé entre ses différents membres, questionnant de faon critique les différentes injonctions au cœur du système social.

Faire confiance nourrit davantage la croyance en la personne dans les différents espaces socioprofessionnels. Par exemple, le ou la malade chronique ne s'inscrit dans la croyance du traitement prescrit que si l'écoute et la reconnaissance sociale lui semble de mise dans la posture du médecin (Mebtoul, 2018). Les interactions de proximité semblent vitales pour se projeter de l'avant, positivant l'immersion active dans les différents champs du possible. Elles sont toujours prégnantes une société épaise de confiance en elle-même. L'économie est profondément tributaire de la confiance de ses acteurs qui représentent à leurs yeux, l'élément subjectif par excellence dans la mise en branle des forces productives.

La défiance brise, au contraire, l'un des ressorts qui donne sens à la société, fondé sur des relations sociales plus symétriques. Quand la défiance s'amplifie pour devenir un mode

d'action et de pensée, la «société» se rétracte sur elle-même, faiblement reconnue comme une potentiellement majeure pour produire sa propre émancipation. L'entre-soi familial souvent évoqué par nos interlocuteurs, comme signe de confiance entre ses membres, semblent de façon plus complexe, osciller entre attachement affectif et distanciation sociale dans une société formatée par un patriarcat toujours vivace. La défiance se révèle aussi dans cette espérance persistante du départ vers l'ailleurs quand les passions des agents sociaux, sont brimées (Mebtoul, 2018).

Ne pas faire confiance, c'est construire sa propre «normalité» en ayant l'intime conviction, face aux multiples frustrations que le contournement de l'ordre social représente une posture adéquate : «C'est normal, je n'ai pas le cœur à étudier...» ; «On m'a jeté dans la discipline sociologie. Il me suffit alors de fermer l'année» ; «Si ma mère est malade, je ne vais pas travailler». La défiance est une manière d'instituer son propre jeu (De Certeau, 1990) dans sa confrontation à l'Autre. Il s'agit de produire ses propres vérités concoctées sous influence sociale, permettant d'observer finement la profondeur de la défiance vis-à-vis des institutions bureaucratiques différentes, fonctionnant au capital relationnel.

Pour ce faire, la théâtralisation de la vie quotidienne (Goffman, 1973) recouvre une pertinence cognitive pour ne pas perdre la face dans une société voyeuriste. L'agir de la personne est profondément conditionné par le regard de l'Autre. «Ne crie pas ! Les voisins vont nous entendre. C'est la honte». La défiance met en scène une société du paraître où la discréption cohabite avec l'ostentation et le faire valoir, de plus en plus visible, qui indique, à contrario d'un populisme de façade («nous sommes tous les mêmes»), ses dominations, ses hiérarchies sociales et sexuées.

Rester à la surface des choses, en occultant leur substance, permet de renforcer la défiance des uns à l'égard des autres. Celle-ci favorise et encourage l'indifférence et le désengagement à l'origine de postures «confortables» dominées par la «fausse» tranquillité. «Laissez-moi tranquille, je te laisse tranquille». La défiance est donc loin d'être arbitraire ou neutre. Elle donne sens à une société à la quête de ses repères, dévoilant de façon invisible les multiples errances sociales et professionnelles des agents sociaux les plus vulnérables.

Un drone armé de reconnaissance ayant pénétré l'espace aérien national détruit

Un drone armé de reconnaissance a été détecté et détruit, dans la nuit de lundi à mardi, après avoir pénétré l'espace aérien national sur une distance de 2 kilomètres à proximité de la ville frontalière de Tin-Zaouatine (6e Région militaire), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre des efforts consentis pour préserver nos

frontières nationales, une unité relevant de Défense aérienne du territoire en 6ème Région militaire, a réussi, la soirée d'hier, le 1er avril 2025, vers minuit, la détection et la destruction d'un drone de reconnaissance armé, à proximité de la ville frontalière de Tin-Zaouatine en 6e Région militaire, après avoir pénétré l'espace aérien national sur une dis-

tance de deux (2) kilomètres», précise la même source.

«Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la disponibilité permanente des unités de l'Armée nationale populaire de préserver nos frontières terrestres, aériennes et navales, de toute menace qui porte atteinte à la souveraineté nationale», ajoute le communiqué.

Marine Le Pen, un héritage assumé de l'histoire de l'extrême droite

Marine le Pen, vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel à quatre ans de prison dont deux fermes, cinq ans d'inéligibilité et une amende de cent mille euros.

L'angle de vue que propose cet article est un regard décalé pour comprendre les racines d'un parti politique qui est aujourd'hui aux portes de l'Elysée, avec Marine Le Pen ou une autre personne.

Par Sid Lakhdar Boumediène

Nous laissons également aux historiens, spécialistes de l'extrême droite, le soin de contribuer à une publication plus étroffée. L'objectif est de rappeler d'une manière pédagogique, donc simple mais sérieuse, les points historiques essentiels à la compréhension de l'origine de ce parti fasciste. Il est impossible de comprendre son ADN comme celui de tous les partis d'extrême droite sans remonter très loin dans le passé. Même si des différences apparaissent en fonction de chaque pays où l'extrême droite existe, les fondamentaux sont identiques.

UNE HABITUDE, RIEN DE PLUS

Dans extrême droite, il y a droite. L'affaire est simple, cela remonte à la Révolution française qui a vu la royauté décapitée, ce n'est vraiment pas une image. Ce qui est souvent méconnu ou oublié, est que le roi n'a pas été déchu lors des premiers temps du régime révolutionnaire, il était encore resté la figure tutélaire sacrée du peuple et on n'avait pas osé le régicide sur le moment. Il y eu donc naturellement des loyalistes, défenseurs de l'institution monarchique et les abolitionnistes. Habitude avait été prise, les loyalistes siégeaient à droite et les abolitionnistes à gauche dans l'assemblée. Et voilà deux termes ancrés à jamais dans l'histoire politique, une histoire de sièges, par humour on dira ceux qui étaient devant la buvette et les autres, côté fenêtre. Tout débute à ce moment révolutionnaire et la bataille de position idéologique va marquer la rupture entre les deux camps. Le Front National, ancienne appellation du RN, puise sa position dans ce long parcours idéologique.

ET VOILÀ CHARLES MAURRAS ET MAURICE BARRÈS

Les siècles se succèdent avec le même clivage, l'autre d'autres. À toute résurgence du débat houleux, souvent guerrier, il faut des hommes qui posent les bases doctrinales adaptées au moment contemporain. Pour l'extrême droite française, se furent Charles Maurras et Maurice Barrès. Les deux ayant été pèle-mêle des écrivains, des journalistes et des hommes politiques. Qu'importe leurs différences, ils étaient tous les deux de profonds nationalistes d'extrême droite avec tous les attributs que cela suppose et que nous évoquerons par la suite. C'est par leurs écrits et discours que naît la référence doctrinaire contemporaine du Front National même si l'éloignement de la date de référence ferait croire le contraire.

Mais cette doctrine d'extrême droite, c'est quoi ?

L'extrême droite, le siège encore plus à droite. Dans cette idéologie, revenons à nos sièges de départ. L'extrême droite est à la droite de la droite nous expliquerait monsieur de La Palice. Elle se définit par un certain nombre de points identifiants, tous concourant au même résultat.

L'extrême droite française est fasciste et donc populistique. L'extrême gauche repose également sur une base populiste au résultat aussi violent mais avec des arguments totalement différents.

L'extrême droite, c'est le parti de l'ordre et de la suprématie. Tout d'abord par la nécessité de l'existence un chef, viril et assez puissant derrière lequel la population est protégée. Cela ne vous rappelle rien ? Mais bien sûr, le roi.

L'ordre est sécuritaire et doctrinaire. Les deux ayant pour objectif de surveiller et de combattre l'ennemi intérieur et ses idées subversives, comme la liberté ou la démocratie, et/ou l'ennemi extérieur qui menacerait l'intégrité et la souveraineté de la nation.

L'ordre est aussi le fait d'une recherche de la pureté de la nation et de son histoire. Il faut ainsi retrouver les racines nobles de la nation qu'on dit être contaminées par le mélange nocif des étrangers et des idées. Il faut même promouvoir le radicalisme en adoptant des lois répressives d'exclusion jusqu'à la tentative de générer une vraie race pure comme a voulu le faire l'eugénisme d'Hitler.

Pour cela l'extrême droite veut créer un passé fantasmé, celui de la grandeur supposée de l'origine de la France. On s'arrange donc avec l'histoire et on la magnifie, depuis les propagandes politiques jusque dans l'éducation scolaire.

Et enfin, il faut reconstruire la nation catholique séculaire et remettre la population sous un ordre divin. Et nous voilà encore avec ce bon roi du début, il associait l'ordre séculier (le pouvoir sur terre) et l'ordre spirituel (la mission divine qui lui a été transmise).

Une fois fait le rappel des attributs de la doctrine de l'extrême droite, revenons au berceau de ce charmant garçon Le Pen, nourri au biberon de celle-ci.

MARÉCHAL, NOUS VOILÀ !

Les années trente ont été celles qui ont forgé tous les fascismes et mené vers la guerre mondiale. Bien que Jean-Marie Le Pen en soit l'héritier c'est véritablement par le régime d'extrême droite du maréchal Pétain, au début des années quarante, que naîtront les bases historiques du mouvement dont Marine Le Pen est héritière.

Nous savons ce qu'a été la fin du pétainisme mais ses nostalgiques n'ont pas disparu pour autant. Ils réapparaissent à chaque fois que les événements sont propices à leur propagande. Et nous voilà au moment de la décolonisation, un événement dont on se doute que ce n'est vraiment pas leur tasse de thé mais l'aiguillon qui les fait revivre.

Lors de ce mouvement général de décolonisation vient le plus difficile et sanglant, celui de l'Algérie. Dans ce petit monde de l'extrême droite apparaît un parachutiste français, notre gros bébé de tout à l'heure, d'une brutalité extrême. Un des fils du maréchal, un nostalgique du temps où on faisait déporter les juifs vers les camps et les fours. Pour ce grand bourrin au langage peu élégant et dont la puissance des muscles détrônaît la faiblesse des neurones, c'était le plaisir de torturer et d'assassiner des autochtones algériens.

ON FAIT AVEC CE QU'ON A !

Son engagement volontaire de seulement trois mois dans l'armée française lui avait permis pourtant, ce qu'il assumerait plus tard à demi-mots, de s'adonner à la torture.

Encore un échec, un pas de plus vers la rage. Voyant l'Algérie perdue avec les accords d'Évian, la terreur de l'OAS a permis un recrutement des nostalgiques de Pétain. Il leur fallait bien reprendre du service car sans violence, leur crédit était quasiment nul dans la classe politique française depuis 1940. Revenus en France, ils ont voulu faire payer l'abandon de l'Algérie par le « traité de la nation française » avec l'attentat au Petit-Clamart. Le lieutenant-colonel Jean Bastien-Thiry rata son coup, De Gaulle ayant survécu, voilà que la malédiction du camp de l'extrême droite continuait. Jean-Marie Le Pen est encore une fois orphelin (il avait réellement été pupille de la nation dans son enfance), va trouver des parents adoptifs, un ramassis d'anciens pétainistes et de l'OAS (les pétainistes ne se sont pas tous enrôlés dans l'OAS) qui s'étaient regroupés dans des mouvements aux effectifs très marginaux.

Et comme tous les mouvements radicaux mais réduits à la plus petite expression, presque invisible, ils paraissaient insignifiants pour certains et folkloriques pour d'autres.

NAISSANCE DU FRONT NATIONAL

Avant de sévir en Algérie, JM Le Pen avait



chine, une autre expérience de l'échec. Après plusieurs errements dans les mouvements d'extrême droite, le voilà député du parti poujadiste de 1956 à 1962. Pierre Poujade Celui-ci s'était fait connaître par le syndicalisme et la défense des petits commerçants avant de se transformer en parti politique. Même si cela est loin de pouvoir se généraliser, la défense des « petits » est parfois le chemin qui mène vers le populisme et donc aux idées fascistes. Il devient député de la Seine et participe à la campagne électorale de Louis-Tixier Vignancourt à la présidentielle de 1965, lui aussi une figure engendrée par le souvenir des ligues fascistes et du pétainisme.

Il rejoignit ensuite un autre sympathique mouvement d'extrême droite, Ordre nouveau, qui aboutira à la création du Front National dont il est le co-fondateur et le président.

C'est un parcours très résumé de ma part mais conforme à la traversée en eau trouble du fondateur du Front National. Rappelons-le, dans l'idéologie de l'extrême droite un des identitaires est le ralliement au mythe de l'Homme fort. C'est la raison pour laquelle évoquer la naissance et la vie du Front National c'est évoquer essentiellement le personnage charismatique de Jean Marie Le Pen.

LES FOURBERIES DE FRANÇOIS MITTERRAND

À cette période de ma jeunesse nous connaissons la figure de Jean-Marie Le Pen si reconnaissable avec son bandeau noir qui couvrira un de ses yeux après sa perte. Puis ce sont par ses interventions avec ses gesticulations et son discours vénéreux et provocateur qu'il nous était reconnaissable. Même si les points centraux qu'il défendait étaient de longue date connus avec la longue histoire de l'extrême droite, c'est par lui qu'avait commencé le discours contemporain contre l'immigration et la déchéance des partis du « système ».

Le basculement de la confidentialité des résultats vers une rapide ascension fut paradoxalement le fait d'un homme de gauche, François Mitterrand. Après la baisse de sa notoriété acquise précédemment lors de sa prise de pouvoir présidentiel, l'homme reconnaît pour sa grande expérience politique machiavélique de « vieux briscard », allait provoquer l'événement, encore aujourd'hui dans les mémoires.

Il avait reçu une lettre de Jean-Marie Le Pen s'insurgeant contre l'ostracisme des chaînes publiques qui lui était réservé. Mitterrand y trouva une opportunité de contrer la droite qui le menaçait de plus en plus en lui mettant sur son chemin le troublion de l'extrémisme. Comme d'ailleurs il avait utilisé une arme encore plus lourde, l'instauration de la proportionnelle.

Il avait accédé à cette demande et pria les chaînes publiques de mettre fin à la situation. A cette époque la mainmise du gouvernement était très forte vis-à-vis des médias. Jean-Marie Le Pen fut invité à l'émission « L'heure de vérité » qui comptait des millions de téléspectateurs, par sa notoriété mais aussi par le monopole des émissions

politiques. Ce fut le grand départ. Jusqu'à nos jours le président François Mitterrand est considéré comme celui qui a transformé l'existence confidentielle de l'extrême droite pour lui donner l'échelle qui la conduira à la puissance actuelle. Ce n'est bien entendu pas la seule raison de l'ascension mais ce fut un acte fondamental dans le début de la visibilité puis de l'explosion politique.

LA DYNASTIE LE PEN ET LA POLITIQUE DE LA CRAVATE

Àvec la doctrine de l'ordre, il n'était pas conceivable que le passage de flambeau ne se fasse pas par héritage comme le fut l'ordre dynastique royal. C'est donc sa fille qui reprend le flambeau par ce qui s'assimilerait à un coup d'état filial au sein du parti.

Le chef historique se faisait vieux et ses bourses racistes commençaient à être lourdes de conséquences pour un parti qui voulait incrusté ses idées dans la vie politique française. Par ses outrances, l'homme politique de la quatrième république ne semblait pas avoir pour objectif le pouvoir mais celui de « renverser la table » pour le projet fasciste tant souhaité.

Sa fille prend un autre chemin et veut « dédiaboliser » un parti qui faisait encore peur et qui semblait avoir atteint un plafond de verre. Elle voulait donner une respectabilité au parti et s'est présentée trois fois aux présidentielles mais ce plafond de verre semblait malgré tout perpétuer la malédiction qui s'était toujours abattu sur l'extrême droite.

Pour cet objectif de dédiabolisation il fallait renommer le nom du parti, trop associé au père, ce fut alors celui de Rassemblement National. La dédiabolisation s'est poursuivie avec d'autres actions comme la normalisation des intervenants qui prendront une posture plus digne, choisis parmi un monde instruit, aux postures et langage qui brisent l'image de JM Le Pen. Nous l'avons accompagné avec la politique de la « cravate » des nouveaux députés qui se voulaient dignes et échapper à l'image soixante-huitard de la gauche qu'ils estimaient débraillée et au langage vulgaire. Mais surtout, le parti savait que l'histoire de l'extrême droite exigeait de surfer sur les peurs des populations. Marine Le Pen avait compris que la dédiabolisation ne pouvait pas se découpler avec la base du populisme, celle de profiter des crises et des peurs.

Pour conclure, la condamnation de Marine Le Pen semble la continuation du long parcours de fatalité qui enchaîne toujours le mouvement d'extrême droite. Elle qui avait fustigé le « système » et ses compromissions, la voilà condamnée pour un gigantesque détournement de fonds.

« Mains propres, tête haute » disait le slogan de son père, « tous pourris » et « combat contre le système corrompu », dit le slogan du populisme. Ce n'est vraiment pas avec l'acte de grande délinquance de Marine Le Pen (c'est ainsi qu'on appelle les condamnés du tribunal correctionnel) qu'on donne des leçons de l'ordre moral. L'arroseur est arrosé.

Du criminel sioniste Shalit à l'agent Sansal

Il est clair que la France république de la trinité (liberté-fraternité-égalité) ne respecte pas les droits de ses concitoyens et ne les considère pas comme des égaux.

Par Lakhdar Ydroudj*

Le bruit autour de Boualem Sansal un Algérien naturalisé français depuis moins d'une année bénéficie des regards, des appuis et surtout des discours malsains et hyper provocateurs d'une grande partie des politiciens français et toute la frange de la droite, ses extrêmes droite et ses relais, et de tous les médias au point de devenir une fixation pour la politique française et ses responsables. Les voix sages sont reléguées à un second étage pour les étouffer. Le bruit assourdissant des médias notamment des chaînes racistes et xénophobes sur le cas Sansal interpelle toute personne sensée afin de chercher les tenants et les aboutissants de cette affaire super médiatisée, qui reste une affaire algéro-algérienne depuis le début jusqu'à ce que l'auteur de l'affaire purge sa peine dans les prisons algériennes, sous l'autorité de l'Etat algérien, comme citoyen algérien, car en face la France observe un silence radio sur d'autres Français emprisonnés dans d'autres pays.

Comme première correction du cas Boualem Sansal n'est pas un ressortissant franco-algérien mais un citoyen algérien naturalisé français. Le deuxième point : il n'est pas âgé de 80 ans mais de 74 ans. Troisième correction, il s'est présenté à la police des frontières avec un passeport algérien et non pas un document de voyage français.

Quatrième correction, l'Algérie n'est pas un Dom Tom et donc un Etat souverain dans toutes les prérogatives pour sauvegarder son histoire et défendre ses intérêts. Enfin, Sansal n'est pas un détenu d'opinion mais un agent de l'étranger puisque il s'est porté volontaire pour porter atteinte aux institutions du pays et de tous les Algériens. Ses relations privilégiées avec les hautes sphères de la France doivent être expliquées afin d'éclairer l'opinion publique nationale.

C'est bizarre que la France fasse toujours des bruits politico-médiatiques pour récupérer des ressortissants étrangers qui ont bénéficié de la nationalité française. Le scénario de l'écrivain algérien Sansal nous rappelle la mobilisation de l'Etat français au plus haut sommet pour la libération d'un criminel sioniste, en l'occurrence le soldat Shalit (double nationalité) qui s'est engagé dans une unité de combat pour étoffer son état de sévices et allonger la liste des victimes à son actif avec les Palestiniens notamment les enfants, les femmes et les civils. La pression des discours politiques et les revendications de sa libération n'ont pas donné lieu à une quelconque satisfaction sauf celle de la libération de 1.000 otages palestiniens des geôles sionistes. Le cas de Gilad le baby criminel (il avait 20 ans lors de sa capture comme prisonnier de guerre) est resté au travers de la gorge de Sarkozy le président français honnête et juif.

Pour revenir à la préoccupation française au cas de Boualem Sansal, il faut rappeler un fait très important à ce sujet que l'auteur lui-même a reconnu devant le tribunal de Dar El Beïda qu'il ne voulait pas nuire à son pays¹. Faut-il aussi rappeler que Sansal est un ressortissant algérien né en 1949 en Algérie dont le père est d'origine marocaine. Le poste de cadre qu'il a occupé au ministère de l'Industrie lourde a été un privilège pour avoir accès à des informations importantes pour ne pas dire sensibles. C'est au tribunal de déterminer la classification et la sensibilité des documents. Mais des vidéos circulent sur les réseaux sociaux dans lesquelles il reconnaît avoir fielé des rapports et les envoyer à l'étranger et à des ambassades étrangères en Algérie. C'est de l'espionnage. C'est le seul vocabulaire pour déterminer et qualifier ce genre d'activité. Une autre remarque s'impose au sujet de Sansal c'est sa visite en Israël (pour les besoins de l'article) - Palestine- qui reste un pays interdit aux ressortissants algériens à visiter. Or, il a été la vedette d'une caméra le filmant en train de porter une kippa devant le mur des Lamentations.

D'autres vidéos le présentent devant une audience sioniste dans une salle décorée par des pancartes du CRIF², faisant l'éloge de ses activités pour le rapprochement de responsables algé-



riens avec des sionistes pour un éventuel partenariat, sans parler des outrages à son pays. Pire, il vantait les mérites des milices criminelles sionistes durant la guerre des six jours en affirmant avec un ton de bravoure « (...) bravo Israël d'avoir ratatiné les armées arabes pour donc j'ai échappé à la guerre, [rires] j'aurai pu [inaudible] au Sinaï. Pour moi la Palestine c'était une abstraction. Donc pour moi c'était Syrie, Irak, je ne sais pas égyptien et ça m'intéressait pas ». Les propos ont été repris tels qu'il les a prononcés devant le parterre CRIF.

UNE TENSION DURABLE

La tension provoquée par la France entre les deux pays s'inscrit dans une ligne d'ingérence dans les affaires des autres colonies. Il faut que la génération des officiels français revoie la copie de l'histoire qui a inscrit définitivement l'indépendance de l'Algérie depuis 1962, c'est-à-dire que ce pays est souverain dans tout ce qu'il entreprend et la France est un partenaire comme les autres qui peut être déclassé selon les intérêts de tout un chacun. Les propos provocateurs des officiels français, voire parfois insultants ne peuvent jamais dicter des injonctions aux Algériens qui ont payé un tribut très lourd pendant 132 ans. Les circonstances ainsi créées par les extrémistes ont été une aubaine pour faire passer des messages alarmants sur l'immigration, les identités minoritaires et surtout semer un esprit alarmiste et xénophobe, par des mots de la haine et du mépris vis-à-vis des étrangers et notamment la communauté musulmane.

Cette ligne a été initiée par le président honoraire des Français condamné à 7 ans de prison pour corruption et qui tentait de reconquérir une superficie électorale perdue au profit des autres parties en course en se rabattant sur le rythme des notes sionistes. En procédant à une analyse furtive des contenus du discours français sur les Obligations de Quitter le Territoire Français et le cas de Sansal, on peut arriver à une conclusion très simple mais porteuse de signes ostentatoires très graves voire même dangereux pour l'avenir des relations car ils relèvent d'une nostalgie néocoloniale.

En persistant dans cette logique la France officielle raciste ne fait que perdurer cette tension et sera bénéfique pour l'Algérie et pas pour la France, car les intérêts français en Algérie sont immenses et ne peuvent plus être remplacées en Afrique qui veut se débarrasser de la servitude imposée par le colonialisme français, qui reste attentif à la nostalgie de dominer. Des voix objectives voire sages ont essayé d'apaiser la tension en reconnaissant à l'Algérie sa souveraineté dans la gestion de cette affaire, mais il semblerait que le mouvement extrémiste domine la phraséologie française. La tension diplomatique entre la France coloniale et l'Algérie ne trouvera aucune issue avec le maintien du discours hautain voire même de tutelle qui enflamme les sphères officielles de la France soumise à un courant suicidaire animé par la nostalgie de l'Algérie

française, qui n'a pas encore digéré l'indépendance du pays.

ET LES AUTRES FRANÇAIS... :

C'est la première fois que je me suis intéressé aux prisonniers français à l'étranger, pour des délits qu'ils n'ont pas commis. En surfant sur quelques sites électroniques et en parcourant les récits, je suis resté étonné sur la position française qui observe un silence radio au sujet de plusieurs cas plus simples que le cas de l'écrivain algérien Sansal mis en prison pour plusieurs accusations avérées. La conduite de la France vis-à-vis des autres Français est une stratégie humiliante et d'une lâcheté caractérisée puisque ces Français ont été lâchés par la République et ses sbires médiatiques. Ils n'ont pas organisé de tables rondes ni de manifestations, ni appelé les parlementaires à manifester leur soutien à des Français en prison pour des délits mineurs comme nous allons les voir en détail, ni donné d'ultimatum aux pays qui gardent ces Français dans des conditions catastrophiques³. Nous laissons le soin au lecteur d'apprecier la folie française quant au dossier de Sansal pour la comparer à la grande lâcheté des intellectuels, des médias et des officiels français quant aux cas suivants :

Le premier cas est incarcéré en Russie depuis le 6 juin 2024. Il s'agit de Laurent Vinatier, chercheur spécialiste qui était employé par le Centre pour le dialogue humanitaire, une ONG suisse. Il doit purger une peine de prison ferme de trois ans pour un délit d'oubli de déclaration au niveau des autorités comme « agent de l'étranger » comme l'exige la loi russe du président Vladimir Poutine.

Le deuxième cas est encore plus intrigant quant au silence radio du bazar français de la classe politique et de la communication de masse, puisqu'il s'agit d'un couple français touriste arrêté en Iran et qui sont venus s'ajouter à la liste des autres Français détenus en Iran. Il s'agit de Cécile Kohler et Jacques Paris qui souffrent d'une détention très dure selon Marianne « depuis le 7 mai 2022, le couple de Français est détenu par le régime iranien dans des conditions particulièrement difficiles (...) [Ils] sont incarcérés dans la prison d'Evin, où les conditions de détention sont réputées particulièrement difficiles. La section 209 est celle des prisonniers politiques, et la plus dure. Ils n'ont pas accès à leur protection consulaire et sont soumis à des actes assimilables à de la torture psychologique. Cécile est dans une cellule d'environ 8 m² où la lumière est allumée jour et nuit. Elle n'a droit qu'à trois sorties de 20 minutes par semaine et dort à même le sol. Elle n'a droit à aucune activité et n'a que de rares contacts humains. Sa santé psychique se dégrade, elle semble à bout de forces. L'état de Jacques est également très préoccupant ».

Pour terminer, on ne peut pas ne pas présenter deux autres cas de « prisonniers dits politiques » puisque deux Français sont détenus depuis « le 4 septembre 2023, Martin Ryan, un homme d'affaires français est arrêté et accusé d'être un espion de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Des allégations « catégoriquement » rejetées par les autorités françaises [en silence et diplomatiquement

puisque c'est le ministère des Affaires étrangères qui a le dossier et non pas le ministre de l'Intérieur]. À l'ouverture de son procès le 6 janvier 2025, le juge a indiqué qu'il risquait entre 10 et 15 ans d'emprisonnement (AFP). Son procès se poursuivra le 14 avril prochain ». Le site Marianne poursuit la présentation des prisonniers français en Azerbaïdjan d'une manière qui sied à un Etat le 12 décembre 2023, quelques jours seulement après l'arrestation de Martin Rayan, c'est au tour de Théo Clerc, (...) d'être arrêté par les forces azerbaïdjanaises pour avoir tagué un métro. (...) et directement placé en rétention. Le 12 septembre 2024, il est condamné à trois ans de prison ferme pour « dégradation de biens publics » et « hooliganisme ». Toutes les arrestations, tous les jugements et toutes les condamnations sont récentes et donc ont eu lieu pendant la présidence du président Macron qui a demandé la libération de ses citoyens loin des projecteurs sans oser lever le ton ni instruire ses sujets à insulter les pays qui ont condamné à tort ou à raison ces Français oubliés de l'extrême droite. La France doit travailler pour récupérer ses ressortissants innocents à travers le monde, et ils sont très nombreux en Iran par exemple, et laisser les autres purger leurs peines carcérales en cas de procès et de condamnation par les autres pays surtout ceux qui ont la nationalité du pays qui les juge. Pour terminer, il serait très important de noter que le cas Sansal et tous les rebondissements ont été à l'origine d'une mobilisation en Algérie très rare car il s'agit d'un affront non seulement pour les dirigeants du pays mais surtout pour le peuple algérien qui refuse une fois encore d'être soumis au dictat français, un pays qui ne veut jamais admettre qu'il fut criminel et génocidaire, et que les bonnes heures de la colonisation sont les heures consacrées à l'exécution, la liquidation et les bombardements des Algériens qui ont mené une guerre pour la paix. Il faut peut-être que monsieur Jean-Michel Aphatie revienne avec des cours d'histoire pour que les Français néocolonialistes puissent réaliser que l'Algérie a grandi depuis son indépendance.

Il faut aussi que Benjamin Stora puisse dire au président Macron que la France avait un consul représentant de la France en Algérie et que si l'Etat algérien n'existant pas la France ne l'ait jamais colonisé, ni martyrisé.

Admettre les maux de la colonisation serait une reconnaissance définitive de l'indépendance de l'Algérie. En tout état de cause, l'Histoire ne ment pas avec ses dates et ses événements, et la tutelle colonialiste ne pourra jamais revenir en Algérie.

** Chercheur et auteur en sociologie et en communication*

Notes

1- Cf. le verbatim de l'audience publie sur plusieurs site, <https://monafrique.com/a-la-uneele-verbatim-du-proces-de-boualem-sansal>. En outre, il n'a aucun moment demandé à être jugé comme ressortissant français pour amener les médias extrémistes de la sorte, puisqu'il s'affirme selon le journal le monde qu'il ne voulait pas nuire à son pays (l'Algérie): https://www.lemonde.fr/frrique/article/2025/03/20/boualem-sansal-devant-ses-juges-je-n'ai rien-voulu-faire-contre-mon-pays-je-na-fai-qui-exprimer-une-opinion_6583875_3212.html

2- Conseil représentatif des institutions juives de France, il est l'équivalent du lobby sioniste AIPAC aux Etats Unis d'Amérique.

3- Des détails sont relayés par Valentine Daru dans un article : « Le coût politique de leur libération est élevé » : les otages français détenus à l'étranger seront-ils bientôt libérés ?

In Marianne 23/03/2025, Visite le 29/03/2025.
Un article semi-pur, puisqu'il s'agit de s'interroger sur le sort des français emprisonnés à l'étranger, avec une phraséologie qui reste plus ou moins française et hautaine mais sans provocation. Cf. <https://www.marianne.net/societe/le-coût-politique-de-leur-libération-est élevé-les-otages-français-détenus-a-l'étranger-seront-ils-bientôt-libérés>.

Naturalisme, économie et extra-territorialisation du droit américain

Le gouffre transatlantique se creuse et le « brouillard » s'épaissit

Par Abdelhak Benelhadj

La rupture a été consommée en quatre-temps qui ont déconcerté les Européens. Ceux qui n'avaient pas pris soin de suivre la campagne de D. Trump ont commencé à s'en douter en découvrant la liste des invités à la cérémonie de prise de fonction du président américain du 20 janvier à Washington. La plupart des chefs d'Etat alliés n'ont pas été invités. Pas même le Premier ministre britannique.¹

- 12 février. Washington et Moscou annoncent l'échange téléphonique de plus d'une heure trente entre leurs présidents qui prévoient une rencontre dans les délais les plus brefs. Voilà que le président américain s'adresse d'égal à égal à un V. Poutine inculpé par la CPI, ruinant ainsi une stratégie laborieusement mise au point.

- 12 février 2025. Soit le jour même se tenait une réunion du Groupe de contact des ministres de la Défense de l'OTAN à Bruxelles. Pete Hegseth, le secrétaire d'Etat américain, se livre à une admonestation en règle de ses homologues. «...Les États-Unis ne considèrent pas que l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN soit une issue réaliste à un accord négocié. (...) Aucune troupe américaine ne sera déployée en Ukraine. (...) Les États-Unis ne peuvent plus être principalement concentrés sur la sécurité de l'Europe».

- Du 14 au 16 février. À la Conférence de Munich, le vice-président JD Vance enfonce le clou. Il n'est pas venu parler de l'Ukraine. Il n'est pas venu répondre à des questions. Il est venu dire aux Européens ce qu'ils doivent faire et surtout ce qu'ils doivent cesser de faire. «... la menace qui m'inquiète le plus vis-à-vis de l'Europe n'est pas la Russie, ce n'est pas la Chine, ce n'est aucun autre acteur extérieur. Et ce qui m'inquiète, c'est la menace de l'intérieur : le recul de l'Europe sur certaines de ses valeurs les plus fondamentales».

JD Vance s'est entretenu avec Alice Weidel (cheffe de l'AfD) et a refusé de rencontrer le chancelier Olaf Scholz.

D. Trump s'est attaqué au Canada et au Groenland qu'il veut annexer. Il s'approprie du Golfe du Mexique en le débaptisant. Il chasse les entreprises chinoises du Canal de Panama. Il congédie le président ukrainien comme un malpropre de la Maison Blanche. Il s'acquiert ouvertement avec V. Poutine et songe à convoler avec le président chinois...

Voilà maintenant qu'il s'attaque directement à ses «alliés» européens. Il les traite de «parasites» en des termes choisis : «l'Europe a été créée pour entuber l'Amérique» (mercredi 26 février). Il s'en prend ouvertement aux «15 sa-lopard», les pays avec lesquels les Etats-Unis sont commercialement déficitaires : Europe, Chine, Viêt-Nam, Canada, Mexique...

Traditionnellement pro-américains, anti-communistes, aujourd'hui anti-russes, les «élites» européennes convenablement formatées par des décennies de «guerre froide», sont un peu perdues et ne savent plus très bien à quel saint se vouer. «Nous avons pris la décision, ce sera 25%», a assuré le président américain à propos des futurs droits de douane sur les produits européens, soit le niveau auquel les produits canadiens et mexicains devraient également être taxés à partir de début avril.

28 février 2025. C'est au tour de V. Zelensky, jusque-là traité comme une diva devant lequel un tapis rouge était déroulé partout, d'être maltraité à la Maison Blanche en direct sur tous les réseaux de télévision et d'en être chassé comme un malpropre.

«L'Amérique a changé de camp», «D. Trump, traître», «impérialisme américain»... des slogans naguère brandis par des gauchistes aujourd'hui récupérés par les amoureux bernés de l'Oncle Sam.

Restait le sort de l'Europe que les Européens attendaient de découvrir, inquiets. Avant l'an-



TEXT VIRGINIA TO 88022

Ceux qui n'avaient pas pris soin de suivre la campagne de D. Trump ont commencé à s'en douter

nonce du «tarif» dont D. Trump menace depuis quelque temps l'économie du «vieux continent», l'attaque est venue de l'ambassade des Etats-Unis en France sous une forme singulière. Selon Le Figaro et Les Echos, qui ont réussi à se procurer le texte, plusieurs sociétés françaises ont reçu une lettre et un questionnaire leur demandant -avec une menace à peine voilée- si elles mettaient en place des programmes internes de lutte contre les discriminations. Le cas échéant, cela pourrait les empêcher de travailler avec l'Etat américain, prévient l'ambassade des Etats-Unis en France. (Reuters, samedi 29 mars 2025) Il ne s'agit rien de moins que d'une nouvelle forme de pression exercée par Washington sur leurs partenaires européens. La question des «valeurs», chacun l'a bien compris, ne concerne que la partie apparente des événements et des enjeux. Les «valeurs» font partie des ces injonctions qui ferment sur elles-mêmes et n'exigent aucun commentaire ni explication.

Les réactions nombreuses et indignées sont venues de tous les milieux. D'autant moins justifiées d'ailleurs que si les entreprises françaises pratiquaient la discrimination positive, ça se serait su. Les inégalités homme-femme, par exemple, sont toujours scrupuleusement respectées.² Inutile d'évoquer le cas des travailleurs étrangers non régularisés qui contribuent aux caisses sociales sans aucune contrepartie.

La réplique du patron des patrons est instructive à plus d'un titre. Le patronat appelle à une réaction contre cette menace (extra-territorialisée du droit américain) en ces termes.

Patrick Martin, le président du MEDEF a réagi en ces termes sur LCI le dimanche 30 mars 2025 : «La corde de rappel est l'économie américaine elle-même. La nature reprend toujours ses droits et si, comme ça se dessine, le marché de l'emploi américain de retour, l'inflation redémarre aux Etats-Unis et, ce qui est très important, c'est un des mérites des fonds de pension, tous les Américains au titre de leurs retraites sont actionnaires, si les cours de bourse se dégradent peut-être qu'il y aura un rappel aux réalités de la part de l'économie, de la part des citoyens eux-mêmes et puis il y a les élections de Midterm en novembre 2026». (C'est nous qui soulignons).

Cette tirade entremêlée de manière habile et ramassée plusieurs questions. Des messages subliminaux ont été envoyés.

1.- Naturalisme vs constructivisme.

En affirmant «la nature reprend toujours ses droits» le président du MEDEF réaffirme sa défense d'un parti pris doctrinal, philosophique : le capitalisme est un naturalisme. Les lois de l'économie sont, comme les lois de la physique, des lois naturelles qu'il est toujours préjudiciable de contrarier ou de perturber.

Les tenants de ce point de vue, économistes ou non, répètent à l'envi le mot R. Reagan

(1980-1988), sous l'influence de Milton Friedmann (Nobel 1976) et des «Chicago Boys» : «l'Etat n'est pas la solution. L'Etat, c'est le problème». L'économie n'a pas besoin de régulateur. Elle est autorégulée.

Principe physiocratique inamovible : «laissez-faire et laisser-aller». Depuis A. Smith, des kilomètres de rayons de bibliothèques ont été produits en faveur de ce parti pris idéologique très régulièrement pris en défaut dans l'histoire économique.

En régime capitaliste, la liberté n'a jamais été aussi peu partagée et aussi inégalément répartie.

Cette référence patronale n'a ici qu'une valeur rhétorique que P. Martin tenait à instiller. Elle n'appelait à aucune démonstration.

2.- Répartition vs capitalisation

Référence rapide aux fonds de pensions comme solution alors que le patronat est en pleine négociation sur la «réforme des retraites» fait figure de rappel à ses partenaires qui savent parfaitement ce qu'il en est de ce dont il ne veut surtout pas entendre parler : augmenter les contributions (en l'occurrence patronales) pour combler le déficit d'un régime qui gagnerait à passer, sous des modalités et un rythme convenu, à la capitalisation.

C'est tout en ayant raison qu'il a tort, que la référence aux fonds de pension est intéressante. Il a raison quand il décrit le recours des Américains, privés d'un système de répartition satisfaisant, aux marchés financiers. Le revenu net est relativement élevé, mais ils sont obligés de tout prendre en charge par eux-mêmes : la santé, l'éducation des enfants, la retraite...

Mais il a tort en vantant le principe :

1.- C'est un système coûteux, avec un rapport qualité-prix très faible. A dépenses équivalentes, les Européens (Royaume-Uni exclu) sont mieux couverts par leur système de répartition («le modèle rhénan») qu'on peut faire remonter à Bismarck et, pour la France, au Conseil de la Résistance.³

2.- Il est très inégalitaire. Non seulement l'espérance de vie globale baisse, mais elle l'est encore plus pour les catégories populaires qui n'ont pas les revenus suffisants pour épargner et capitaliser.

3.- Il est dangereux pour les épargnantes. Faire reposer sur des marchés fluctuants les revenus des futurs retraités est un risque déraisonnable. Ce risque n'est pas théorique. Les crises financières sont fréquentes et imprévisibles. Nul besoin pour le démontrer de renvoyer à l'entre-deux-guerres où elles ont emporté sans recours aucun des vies de travail et d'épargne.

4.- P. Martin a tort enfin à croire qu'il suffit d'une fluctuation boursière pour affecter le soutien de son électoral à D. Trump qui connaît très bien ce milieu et que certains commentateurs le lui imputent à crime.

3.- Le «brouillard» de la guerre.

Le contexte de la guerre est une circonstance

exceptionnelle dont les gouvernements saisissent avec opportunisme et opportunité pour faire passer des mesures auxquelles les citoyens refusent de consentir. Les guerres produisent un «brouillard» aussi efficace en politique économique que celui qu'avait imaginé v. Clausewitz pour tromper l'ennemi.

Pourquoi donc ne pas mettre à profit et en scène, en les dramatisant comme il convient, les dangers d'une guerre que ni la France ni l'Europe ne sont en état d'entreprendre, pour mener à leur terme un certain nombre de projets et de dossiers embarrassant auxquels les citoyens européens, français en l'occurrence, refusent avec obstination depuis longtemps de consentir.

Gilbert Cette, président du COR, ne tergiverse ni ne s'embarrasse de propos inutiles. «L'entrée progressive, plus ou moins explicite, dans une économie de guerre, rendra secondaires, sinon dérisoires les débats actuels sur l'âge légal à 64 ans».

N'est-ce pas en état de guerre que sont suspendues la plupart des libertés ? C'est pour cela que les pouvoirs fragiles prennent les états d'exception et les états d'urgence. La guerre, réelle ou fictive, immédiatement ou virtuelle fait taire les critiques au nom de la sécurité nationale.

«Quand les talons claquent, l'esprit se vide». Louis Hubert Lyautey, Maréchal de France.

4.- L'Europe entre deux guerres. Entre Trump et Poutine.

En régime capitaliste, la guerre est un mode normal. «Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage» ! disait Jean Jaurès (25 juillet 1914). Il en a payé le prix.

La plupart des institutions internationales sont hors circuit. Les nations règlent leurs comptes directement à coups de canons et de taxes douanières. Il n'y a plus de médiation.

Washington acte la fin de l'OMC et se pose comme espace ultime de concertation et de civilisation des conflits.

En satrape médiéval, en arbitre unique, investi de tous les pouvoirs : Représentants, Sénateurs, majorité du vote populaire, Cour Suprême... D. Trump dirige son monde à partir d'une Maison Blanche où il règne en maître incontesté. Au moins jusqu'en novembre 2026.

En attendant, l'«Europe américaine» vouée au culte de la liberté depuis sa «libération» il y a de cela 80 ans, se réveille avec la gueule de bois, coincée entre une guerre militaire qu'elle ne gagne pas et une guerre économique qu'elle redoute d'avoir déjà perdue.

Notes :

1- Cf. Abdelhak BENELHADJ : «Tremblement de terre en Europe».

Le Quotidien d'Oran, 20 février 2025.

2- En 2022, en France, le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 23,5% à celui des hommes dans le secteur privé.

3- Les cotisations ne sont pas indexées sur le risque, comme dans les assurances du système anglo-saxon, mais sur les salaires.

Ce qu'il en est de ce qu'il en est dit

La pensée se fait langue et la langue se fait pensée. Pour penser le monde nous fabriquons une langue pour nous le dire. La langue se structure dans la pensée du monde et se fixe progressivement. Une fois constituée, de produit de la pensée elle devient productrice. C'est au tour de la langue de travailler pour la pensée. Lorsque la langue devient incapable de penser le monde, parce que parfaite n'ayant plus rien à apprendre du monde, ou trop imparfaite ne pouvant en apprendre, il faut alors repenser le monde et fabriquer la langue pour le dire. Pour le repenser, elle emprunte alors à d'autres langues les mots qui disent le monde.

Par Arezki Derguini

1ère partie

La situation est alors la suivante : la langue apprise intérieure la pensée apprenante, lui donne ses habitudes de penser et/ou la pensée apprenante intérieurise la langue apprise et fabrique avec ses propres habitudes de penser. La langue apprise et la pensée apprenante se disputent alors la puissance de pensée. Si la puissance de penser de la langue apprise l'emporte, comme ce fut le cas en postcolonie, on apprend à bien parler, mais à penser comme par elle et non pour soi. Les enfants apprennent à parler en imitant les adultes. Nous prenons les mots, les phrases que nous offre notre milieu. On ose donc d'abord parler, penser viendra après, quand le trouble gagnera la parole. Et bien parler nous dispense de penser, en parlant bien on croit bien penser, jusqu'au moment où parlant nous ne disons rien. Si la volonté de la pensée apprenante l'emporte sur la capacité de penser de la langue apprise, parce qu'elle s'en défie et éprouve ses habitudes de penser, on apprend à penser et à parler. Dans une société conformiste, à la faible volonté de se penser et de penser le monde, la société sera divisée par les langues apprises auxquelles elle a confié sa pensée. On apprendra à parler différemment et à ne pas penser, et pour compenser, à importer du prêt-à-penser. Parler alors de démocratie, c'est se fourvoyer.

LANGUE DOMINANTE

Une langue domine le discours, quand disant le monde, elle semble le dire tout entier. Elle « comprend » le monde. Pas de place pour une autre langue pour le dire. Jusqu'à ce que le monde excède sa capacité de le dire et que s'entende une autre langue pour le dire. Le rapport de production entre la pensée et la langue ne se perçoit pas de l'intérieur d'une langue. Il faut pouvoir s'en écarter, faire un détour par une autre puissance de pensée, pour que puissent se voir les habitudes de pensée qui pensent pour nous et ne sont plus pensées. Il faut comparer des langues pour que l'unité de la langue et de la pensée se révèle. Le détour par la langue chinoise aide à penser le rapport de la langue et de la pensée occidentales. Il révèle ce qui de par la langue pense, mais n'est plus pensé^[1].

Dans cette langue dominante à la prétention à tout dire, à ne pas laisser de place aux autres langues pour dire le monde, on confond ce que l'on peut dire du monde de ce qu'il en est, avec une suffisance remarquable. Ses maîtres ne vous entendent pas, ils ne vous voient pas. Ils ont tellement l'air d'être entièrement dans leur propos, que vous avez envie de les croire, d'y plonger vous-mêmes. Entièrement dédiés à leur message, comme si le média était le message. Ils s'oublient, de vous à moi, ils ne sont plus là. Juste une voix. Ils s'écoutent, mais si gravement. Ce sont les mauvais émetteurs qui ne nous subjuguent plus, nous font faire un pas de côté, nous poussent à réfléchir. Ceux-là qui ont tellement l'air d'avoir envie de se convaincre pour nous convaincre, mais qui ratent la marche. Les mots vous empêchent-ils de voir l'animal qui, comme le gorille, se frappe la poitrine, tout fier de lui-même ? Vous avez tellement envie d'être à leur image que vous en perdez la raison. Pourquoi les imiter, y tenir dur comme fer, et ne pas voir que cela vous

fait cesser d'être vous-même ? Vous voulez être un autre en oubliant qui vous êtes, qui vous pouvez être. Hors sol, cela peut être tellement agréable. Ou bien vous faut-il être un autre pour voir que vous ne pouvez l'être ? Et qu'alors, descendant du ciel où vous vous croyez être, vous partiez à la recherche de vos racines pour ne pas mourir entre ciel et terre.

STRATÉGIES DISCURSIVES.

Quand la langue dominante perd de son aplomb, qu'il lui faut s'expliquer parce que contestée, parce que ses faits n'étant plus sans conteste les faits, se mettent alors en place des stratégies discursives.

C'est qu'il faut désormais distinguer discours dominant et parole dominée, le discours de la superstructure politique, idéologique et médiatique des murmures du peuple. Les tenants du discours dominant parleront de ce qu'ils veulent et de ce qui importe, de ce qui doit importer pour vous qui les écoute, car de ce qui importe pour eux, il vaut peut-être mieux ne pas vous en parler. De la réalité, ils abstraient et cadrent ce qui doit occuper votre esprit. Et les médias de masse le répètent suffisamment, de manière explicite ou subliminale, pour que les mots pénètrent votre esprit même quand vous ne leur prêtez pas attention. Ils encadreront votre esprit qui, à son réveil au monde, l'attendront.

Des mots et des ritournelles gardent votre esprit, ils en autorisent l'accès ou l'interdisent. Il s'agit de vous épargner la recherche de vos propres mots. Le prêt-à-porter va économiser votre temps et votre énergie.

Mais s'ils ne collent pas aux choses, si le bombardement que vous subissez vous fatigue au lieu de vous soulager, s'il faut vous faire violence, vous blinder, faire le sourd, le mal, dont vous pensiez vous avoir été épargné, s'accumulera. Il faudra retourner la violence pour ne pas la subir. Trouver un exutoire, définitif ou provisoire. Cet exutoire qui vous a soulagé peut vous entraîner dans un engrenage que vous n'aviez pas prévu, la violence ayant été mal retournée. Elle pourrait libérer d'autres violences. C'est que vos actes, au contraire de mots qui restent en l'air, ne sont pas sans conséquences.

LE MONDE TEL QU'IL EST.

On ne peut pas parler de tout, de l'Ukraine, de Gaza, du Soudan, du Yémen, de l'Iran, de la Russie, etc. C'est trop pour la petite tête dont nous disposons. Ce ne peut être qu'une affaire collective. Il faut sélectionner, choisir, il faut prendre du monde ce de quoi nous voulons orienter notre conduite. Nous en dirons ce que nous aimions qu'il soit et ce que nous n'aimons pas qu'il soit. Nous prendrons les belles plumes, pour raconter notre histoire du monde, du pays qui est le nôtre et que l'on aime et de celui qui n'est pas le nôtre ou que l'on n'a pas choisi et que l'on n'aime pas. Mais que peut bien raconter celui qui, partagé ou non, ne s'aime pas ? Peut-il aimer ? Alors il aura beau se frapper la poitrine pour s'en remontrer, dire la patrie qu'elle s'est choisie, elle sonnera creux ou il n'en ressortira qu'un air irrespirable.

Il faut alors choisir, sans qu'il s'agisse de comprendre ... mis à part soi. Et nous n'aurons pas beaucoup de choix. Il ne s'agit pas d'ordonner avec le monde l'ensemble des faits, de les classer ensuite. De rechercher une compréhension commune qui pourrait venir à bout de l'ensemble des problèmes de l'humanité

té. Il s'agit de prêter une histoire au monde dans laquelle notre histoire, se logeant discrètement, aurait la part belle. Notre vie pas trop belle, n'en est pas moins plus belle que celle du reste du monde. Il est plus facile de comparer sa vie à celle de son voisin que de comprendre sa vie. Tout le monde ne s'intéresse pas à tout, chacun veut des nouvelles de ce qui peut le toucher, de sa famille, de ses affaires, du temps qu'il peut faire. Certains peuvent ne s'intéresser qu'à ce qu'ils ont perdu ou risquent de perdre, d'autres qu'à chercher ce qu'ils ont, même si cela peut sembler peu de choses. Les premiers ont déjà un pied dans la tombe, les seconds aiment la vie qui leur est donnée. Mais plutôt rares sont ceux qui, tout en aimant la vie qui leur est donnée, souffriront de la souffrance du monde. Ceux-là seuls peuvent sauver le monde de l'abîme, s'il peut être sauvé.

CROIRE ET DIRE.

Dans la langue et ses habitudes de pensée se logent des croyances qui ne se disent pas de la même manière hier et aujourd'hui. L'athéisme suppose toujours Dieu, simple inversion d'une opposition. Tout le monde ne peut pas croire à n'importe quoi, n'est pas disposé à cela. Croire c'est aussi ne pas croire, en ceci pas en cela. Un récepteur partage avec un émetteur des longueurs d'onde particulières, un code et des principes, autrement dit une langue particulière, des croyances et des valeurs particulières. Tous ne partagent pas le même savoir, n'évaluent donc pas une chose de la même manière, ne sont pas connectés de la même manière au monde.

Mais il y a, du monde, ceux qui ne peuvent pas dire ce qu'ils croient, ni ne croient ce qu'ils disent, tellement de mots sont là, mais ne disent pas ce qu'ils voudraient en dire. Croire et dire sont alors dans une grande confusion. Les ambitieux qui cherchent de la force dans la croyance, mais s'épargnent de penser, empruntent des croyances toutes faites que d'autres ont éprouvées ailleurs dans le temps ou l'espace. Ceux qui savent dans leur chair, mais ne savent pas parler une langue qui trouverait sa place parmi les langues qui disputent le discours, gardent le silence, si la souffrance leur apparaît comme le moindre mal. Les mots à leur disposition ne prennent pas sur eux, cacophonie il y a. Ils veulent comprendre et pouvoir dire, mais les mots qui viennent à leur bouche les trompent. Ils se taisent en attendant de comprendre.

Pour apprendre à parler, ils ont appris des langues qu'ils n'ont pas eux-mêmes forgées, ils ont accepté de ce fait de dissocier leurs pratiques discursives de leurs pratiques non discursives, croyant à tort que les premières sans les secondes pourraient engendrer les secondes. Elles ont colonisé leur esprit, comme lors de la guerre de libération certains y ont trouvé bonne présence, alors que beaucoup n'y ont pas la place qu'ils méritaient. Comme lors de la guerre de libération, beaucoup ne se sentent pas chez eux dans la langue qui a colonisé les esprits. L'esprit est comme en poussière, partagé entre plusieurs langues, leur propre langue s'étant réfugiée dans les recoins de leur esprit. Elle n'arrive pas à sortir de la place domestique qui était la sienne. Nous parlons donc plusieurs langues qui divisent notre esprit et le dispersent.

PRATIQUES DISCURSIVES ET PRATIQUES NON DISCURSIVES.

La société occidentale se distingue de la société chinoise, à l'inverse de celle-ci, en ce que les pratiques discursives ont la prééminence sur les pratiques non discursives^[2]. Dire est ici comme faire, là non. Point de vue surplombant sur les choses et leur cours, comme divin, dichotomie entre pratique et théorie chez la première, point de vue immanent sur le cours des choses, pratiques discursives n'étant que des pratiques parmi d'autres, et moins décisives qu'elles, chez la seconde. Pour cette dernière, le monde ne peut être dit, il doit être vécu. Et ce qui peut en être dit compte pour ce qu'il fait. Si la société chinoise a pu apprendre des autres langues, c'est qu'elle n'a jamais accordé la prééminence aux pratiques discursives sur les pratiques non discursives.

Nous devons entendre plusieurs langues pour comprendre le monde, mais nous ne disposons pas de langue qui puisse nous comprendre et comprendre les autres langues, le tout convenablement. Une langue qui puisse traduire les autres langues sans nous trahir, sans nous amputer. Une langue pour laquelle les autres langues comptent comme ressources.

La langue et l'esprit accolés, mais désunis, sont en mauvais état. Les sentiments ajoutent à leur confusion, au lieu de les unir. Ils ne sont pas énergie canalisée, mais sentiments impulsifs et intempestifs. Dans un tel état, la clarification des sentiments est le bon point de départ. Ils éclairent davantage, que ne peuvent le faire les mots, quand ils sont précis. Mais pour les partager, il leur faut faire avec les mauvais sentiments. Les sentiments doivent alors se faire forces tranquilles, se canaliser et se faisant stratégiques. La langue et l'esprit doivent pouvoir faire corps pour avoir la force de les exprimer. Le faible devra les protéger, pour les rendre plus forts, plutôt que de les jeter à la face du monde.

LA FORCE DE PENSER PAR SOI.

Lorsque les appareils idéologiques de la langue dominante nous bombardent de leurs mots qui sont devenus par la force des choses les nôtres, que leur répondre ? Nous commençons par les leur renvoyer, en les retournant. Mais nous restons ainsi encore captifs de cette langue, que nous travaiillons pour la servir à nouveau. C'est que nous sommes pris dans cette langue. Il faut nous déprendre des habitudes de pensée qui nous empêchent de penser pour qu'elles n'aient plus prise sur nous. Après avoir été formaté par la langue dominante ou y être entré par effraction, il faut qu'une langue qui nous rende la capacité de penser s'en détache. Une langue qui renaîtra de ses décombres et de ses couches profondes après avoir investi les mots de la langue dominante. Renaîtront sa syntaxe et ses associations enrichies. C'est la force de penser par soi, la volonté de rétablir l'unité de ses pratiques, discursives et non discursives, qui pousse la pensée à investir la langue dominante, à y entrer et à en sortir. A défaut de cette force, les plus empreints plient, les moins empreints se taisent ne trouvant pas les mots. Ils préfèrent se taire, rester muets et souffrir en silence de ne pouvoir penser ce qui leur arrive.

A suivre

1- Voir les travaux du philosophe François Jullien.

2- J'utilise cette opposition de pratiques discursives et non discursives de préférence à celle des substantifs de discours et de réel, ou objet de discours. Elles me permettent de dépasser la dichotomie théorie pratique et de supposer un rapport continu (et discontinu) des pratiques sociales. Elles ne font pas référence immédiate aux notions de Michel Foucault et de son analyse du discours.

Les entreprises algériennes : l'ère des oligarques est révolue !

Avec la mondialisation, les entreprises algériennes sont contraintes, présentement, d'évoluer dans un contexte d'ouverture commerciale et de concurrence accrues.



Par Cherif Ali

Les experts sont unanimes à dire qu'il faut à minima :

- 1- baisser, au maximum, la dépense publique parce que le pays vit au-dessus de ses moyens,
- 2- assainir, sincèrement, le climat des affaires (peut-on dire, par ailleurs, que le climat des affaires est en voie d'être débroussaillé ?),
- 3- dériminaliser, dans les faits, l'acte de gestion,
- 4- libérer, par les textes, les banques et les inciter à « lâcher » leur surplus de liquidités (rappelons que la Banque d'Algérie avait pris la décision de donner la possibilité aux opérateurs nationaux d'investir à l'étranger, à condition que l'objet de l'investissement soit complémentaire à l'activité de production de biens ou de services, et que son montant corresponde au volume des exportations de l'opérateur).

Du coup, peu d'opérateurs algériens étaient éligibles à l'investissement à l'étranger. Quant au citoyen lambda, il ne comprend pas le fin mot de cette mesure qui vise, selon lui, à préserver l'emploi des étrangers, alors que l'effort doit être consacré, en priorité, à la création de postes de travail en Algérie !

D'autres experts pensent plutôt que les mesures de la Banque d'Algérie sont restrictives et que cela va coûter cher au pays ; la frilosité de la Banque, disent-ils, est un frein au développement rapide à travers l'acquisition de sociétés étrangères qui se vendent pour une bouchée de pain en raison de la crise en Europe),

- 5- faciliter l'acte d'investir et encourager l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes,
- 6- mettre, concrètement, le foncier à la disposition des investisseurs,
- 7- activer l'entrée en Bourse des entreprises qui en ont les moyens,
- 8- relever le niveau du management de l'entreprise en encourageant la formation et la recherche,
- 9- instruire les walis en les dotant d'une feuille de route et les soumettre à une obligation de résultats, notamment en matière de création d'emplois et de PME/PMI,
- 10- en finir, une fois pour toutes, avec le dossier de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC,

C'est sur toutes ces questions que travaille l'équipe de Nadir Larbaoui car le Président Abdelmadjid Tebboune l'a bien souligné : « L'année 2024 et a fortiori 2025 seront économiques. » !

LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES AVANT 2019

En ces temps-là, il n'y avait aucune trace d'en entreprises algériennes sur la liste des invités au Forum Afrique-Monde arabe-France. Tout comme les organisations patronales algériennes, contrairement à leurs homologues africaines et arabes et aussi maghrébines qui y étaient présentes !

En 2011, le gouvernement d'alors, avait pourtant décidé de changer de braquet et de faire de cette année-là « l'année de l'entreprise » ! Les tripartites, tout comme les plans de relance, se sont succédés avec les objectifs d'instaurer un dialogue social, de rééquiper le pays, de développer les infrastructures de base, de redynamiser la formation et la recherche.

Un Conseil des ministres a été, presque exclusivement, consacré aux problèmes que rencontre l'entreprise dans son fonctionnement et son expansion ; en peine perdue !

A cette époque là, on parlait alors de « mise à niveau de l'entreprise », programme qui a concerné 20.000 PME, publiques et privées, pour une enveloppe de près de 380 milliards de dinars.

Les travailleurs mis au chômage, à l'époque de l'opération dite « politique de restructuration des entreprises », ont accusé la centrale syn-

diale d'avoir fermé les yeux concernant ce qui a été appelé, communément, à l'époque « le plan de redressement interne », à l'issue duquel l'entreprise était obligée de fermer, de libérer les travailleurs, pour être aussitôt reprise par des repreneurs plus que ravis par l'aubaine.

AHMED OUYAHIA ÉTAIT ALORS AUX MANETTES !

Il détestait l'entreprise, pensaient les gestionnaires : « Son gouvernement avait durci et bureaucratisé les conditions d'investissement et de création d'entreprises ; l'octroi des crédits bancaires aux entreprises était soumis à l'accord du pouvoir politique et l'accès au foncier industriel était quasi impossible. »

Les patrons des EPE algériennes disaient qu' « il donnait de l'argent d'une main, et de l'autre il signait une circulaire des plus restrictives énumérant les cas de dépenses pouvant être assimilées à l'abus de biens sociaux ». Il se méfiait des gestionnaires, eux-mêmes échaudés par les multiples opérations « mains propres », dont certains de leurs pairs ont fait, injustement, les frais !

On se rappelle du temps où les patrons des entreprises publiques étaient tétanisés et horrifiés à l'idée de prendre un quelconque risque ou une décision qui pouvaient les conduire directement en prison !

Même les grands groupes se plaignaient des blocages administratifs de leurs projets, souvent pour des raisons des plus absconces. Des investissements importants dans différents secteurs économiques présentés par des groupes privés attendaient, selon eux, dans des cartons, depuis des années, de passer au Conseil d'investissement.

Pour sa dernière tripartite, consacrée à « L'investissement et l'entreprise », Ahmed Ouyahia, comme dans un aveu de repentance, a indiqué que « les orientations économiques du pays ont changé en faveur d'une meilleure place pour l'entreprise nationale ».

Il a reconnu aussi que « les efforts pour atteindre cet objectif ont été insuffisants, en notant que la Banque mondiale a classé l'Algérie à la 136^e place sur 82 pays dans le domaine des climats des affaires ».

« Nous avons le potentiel pour réaliser une croissance plus forte et durable, avait déclaré », le successeur d'Ahmed Ouyahia, dans son allocution d'ouverture de la Conférence sur le développement économique et social ; il nous faut, toutefois, nous départir du « pessimisme ambiant » pour construire une économie diversifiée, émergente, pour atteindre à l'horizon 2019, un taux de croissance de 7% grâce, notamment, à l'industrie.

Il soutenait mordicus que « les performances économiques du pays sont positives et qu'elles pouvaient être, substantiellement, améliorées ». Il avait dit aussi qu' « il continuera à exécuter, jusqu'au bout, le programme sur lequel a été élu le président de la République ».

Pour ce faire, il s'était dit « décidé à mettre l'entreprise nationale, sans distinction aucune, au cœur de sa démarche visant l'amélioration du climat des affaires, l'entrepreneuriat, le partenariat et la promotion de l'investissement, créateur de richesses et d'emplois ».

Que reste-t-il des prévisions de l'ex-Premier ministre Abdelmalek Sellal, puisque c'est de lui qu'il s'agissait ? Pas grand-chose, si ce n'est qu' « il ne disait pas toute la vérité au peuple algérien » !

LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES SOUS L'ÈRE DU PREMIER MANDAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Au terme des journées de l'entrepreneuriat organisées par le Conseil du Renouveau économique algérien (CREA), le président de la République a rappelé la situation catastrophique, un passé marqué de l'économie nationale qui était au bord de l'effondrement.

Une économie laminée par les pratiques de



corruption et de mauvaise gestion : surfacturation, évasion fiscale, fraude, programmes d'importation à-tout-va au détriment de la production nationale.... Des milliards de dollars ont été ainsi dilapidés !

Rompre avec des comportements et des mentalités étriquées et néfastes à l'économie nationale a été difficile, mais pas impossible, a-t-il souligné.

« Il reste encore quelques nostalgiques du passé. Mais l'Algérie est arrivée au point de non-retour sur la défense féroce de sa souveraineté » a-il asséné, enchaînant aussitôt sur l'importance de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires.

« Nous construirons ensemble une économie fondée sur la création des richesses, la couverture des besoins de consommation des citoyens et sur des voies de substitution à l'importation » a soutenu le Président Tebboune devant les patrons du secteur privé. « Nous entreprendrons une démarche constante et stratégique » a-t-il précisé.

L'ENGAGEMENT A ÉTAIT PRIS DE PRENDRE EN CHARGE LES DOLÉANCES DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

C'est le cas pour la question cruciale du foncier qui a retardé au cours de ces dernières années de nombreux projets et qui a été « définitivement » réglée, après l'adoption du texte de loi sur le foncier économique par les deux chambres du Parlement.

Tous s'accordent à dire que, désormais, le débat à venir doit être placé sur le terrain économique avec la promulgation du nouveau « code des investissements et des textes subséquents ». En ces temps de crise et de récession économiques, le regard et l'espoir doivent se porter, en priorité, sur la création d'entreprises, seules à même de pouvoir relancer la croissance et l'emploi. Et ceux qui persistent à opposer, systématiquement, État et entreprises, chefs d'entreprise et salariés, organisations patronales et syndicales, doivent revoir leur position.

Il est absurde de parler de cadeaux faits aux patrons ; ce langage n'a aucun sens. Une mesure favorable aux entreprises est favorable au pays tout entier !

L'EFFET BRAHIM MERAD MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'ALORS !

Le Président Tebboune excédé par l'inertie de certains responsables, n'a eu de cesse d'appeler à mettre un terme à la bureaucratie qui a brisé le rêve des jeunes et les a empêchés de concrétiser leurs projets :

1. Ils ne seront plus soumis au parcours du combattant pour la création de leurs entreprises.
2. Le système déclaratif sera désormais adopté.
3. Un fonds sera dédié au financement des start-up.

Dans la foulée des mesures prises, il y a lieu de relever également cette création « d'une inspection générale » rattachée à la présidence de la République. Cette structure est censée lutter contre la chaîne rouillée et alambiquée des bureaucraties responsables notamment du blocage de la machine économique locale. Domaine dans lequel intervenait, non sans suc-

cès le Médiateur de la République d'alors et présentement ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Il a pu identifier les blocages dont souffrent les entreprises algériennes :

1. ils sont liés aux actes administratifs, les autorisations d'exploitation, les livrets fonciers et permis de construire, les certificats de conformité et les réserves techniques des ministères.

Dans la zone industrielle de Blida, par exemple, 100 entreprises ont été bloquées depuis 15 ans, ne pouvant pas activer en raison d'un problème de passage d'une canalisation de gaz sous terre : Ce problème a été réglé ! Ces entreprises ont commencé à activer, a tenu à déclarer le chef de l'Etat lors d'un discours, en s'adressant à « Si Brahim (Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire) , non sans satisfaction, sachant que ce responsable s'était investi personnellement dans les contentieux » !

2. Il faut ajouter les problèmes liés à la viabilisation des zones d'activités, l'accès au foncier, les routes, l'électricité, le gaz et l'eau qui poussent une partie des entrepreneurs à abandonner leurs projets malgré les financements déjà consentis et les équipements acquis. Et les résultats ne se sont pas fait attendre

• Plus de 915 projets d'investissement ont vu le jour ou ont redémarré !

• Plus de 75.000 postes d'emploi ont été ouverts ! Pour conclure, avec les investissements directs étrangers.

Tout un chacun est convaincu aujourd'hui que l'investissement en Algérie est rentable et loin d'être une aventure. « C'est un investissement sûr grâce notamment à la possibilité de transférer les bénéfices », a précisé le Président Tebboune lors de l'entrevue périodique accordée à des représentants de médias nationaux, diffusée sur les chaînes de Radio et de Télévision nationales. Dans ce cadre, il a fait état d'un travail en cours avec les pays présents en Algérie, à l'instar du Qatar et de la Turquie, pour poursuivre et renforcer leurs investissements, soulignant qu'il a été convenu avec la Turquie de porter ses investissements à 10 milliards USD.

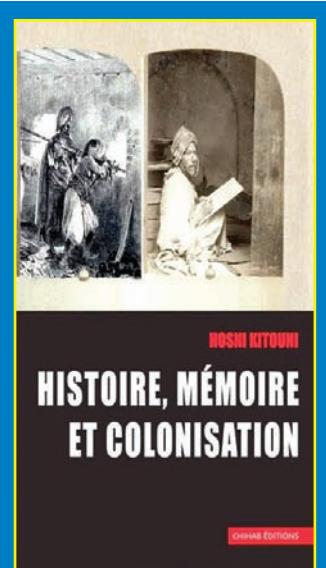
« La porte reste ouverte » à d'autres pays désirant investir en Algérie, notamment après la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement qui consacre le principe gagnant-gagnant et le bénéfice mutuel « loin de toute idéologie », a-t-il ajouté. Le président de la République a en outre souligné l'engouement des entreprises étrangères pour investir en Algérie après l'entrée en vigueur de cette loi, ajoutant que plusieurs entreprises américaines ont manifesté leur intérêt pour investir dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie et d'autres secteurs.

Affirmant que « les perspectives futures sont positives », il a souligné, dans le même ordre d'idées, que l'ère de l'investissement et des marchés publics comme vecteur de corruption est révolue.

Tout comme celle des oligarques prédateurs ! Aujourd'hui, le pays a besoin de ses entreprises, de toutes ses entreprises, tant publiques que privées, car ce sont elles qui, en innovant, en risquant les capitaux de leurs actionnaires, en mobilisant leurs salariés, en répondant aux attentes de leurs clients, créent de la valeur, générant de la richesse qui doit profiter à tous ! Il devient alors indispensable pour elles d'améliorer leur compétitivité interne et externe.

Génocides en colonie(s): «made by France» !

médatic
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



HISTOIRE, MÉMOIRE
ET COLONISATION.

Essai de Hosni Kitouni,
Chihab Editions, 221 pages,
1.200 dinars

On le connaît infatigable chercheur de références historiques ayant trait à la période coloniale. C'est pour cela que la dernière œuvre de l'auteur n'étonne pas. S'appuyant sur des sources historiques souvent méconnues (cachées dans des archives presqu'interdites à la consultation ou délibérément ignorées par les historiens d'outre-Méditerranée), l'auteur s'en est allé à nous faire découvrir les pratiques concrètes du colonisateur, au fur et à mesure de la « conquête », avec son cortège de violences inouïes: liquidations de masse dans le Dahra (entre autres), viols, pillages et spoliations, séquestrés, impôts ethniques. etc... Autant d'actes barbares ayant un impact démographique sur la population algérienne et conduisant à une paupérisation généralisée. On est alors loin, bien loin, très loin des « aspects positifs de la colonisation » en Algérie en particulier et en Afrique en général. En introduction de son ouvrage, l'auteur revient sur la spécificité du « colonialisme de peuplement », à savoir un processus de remplacement / substitution des populations. Un mode opératoire « potentiellement génocidaire, c'est-à-dire une entreprise globale irréductible au massacre, par laquelle le colonisateur détruit les personnes, les fondements de leur existence, s'attaque à leur patrimoine culturel, à leur économie, aux détenteurs de savoir, aux

élites religieuses, aux lieux de culte, aux bibliothèques, c'est-à-dire en dernière analyse, détruit les infrastructures de vie afin de priver les communautés de leur capacités à se régénérer et à assurer leur souveraineté ». Voilà qui nous ramène aux exactions commises actuellement par le colonisateur israélien en Palestine et à Ghaza en particulier. Des « similitudes anthropologiques » entre les massacres de Gaza et ceux de la guerre d'Algérie (1830 -1871) sont relevées. Pour exemple concret, durant leurs exactions, les soldats ont trouvé le moyen de faire des « selfies » pour immortaliser leurs horreurs. Les correspondances des « généraux », les articles de la presse locale d'Algérie, fourmillent de descriptions macabres et horribles « qui, toute proportion gardée, préfigurent ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Ghaza ». Ces auto-narrations sont destinées aux parents, aux amis, elles racontent sans voile et sans honte les plus abominables cruautés ».

En historien rigoureux, il examine de manière critique et avec minutie, parmi tous les multiples « massacres en vase clos », le narratif d'un événement « emblématique » de la conquête, « L'enfumade des Ouled Riah », à Nekmara, en juin 1845 ; un massacre commis par Saint Arnaud (800 à 1.000 hommes, femmes enfants et veillards ou bien plus).

L'Auteur : Etudes en économie (Paris VIII Vincennes), enseignant durant quelques années avant de rejoindre la Télévision algérienne où il écrit et réalise des émissions culturelles et de nombreux documentaires historiques et sur le patrimoine, chercheur associé à l'Université d'Exeter en Angleterre, entre 2018 et 2021. Chercheur indépendant en Histoire du fait colonial. Déjà auteur d'une monographie sur « la Kabylie orientale dans l'histoire » (2013) et d'un essai sur le « Désordre colonial » (2018) et de plusieurs études consacrées à la violence et aux changements induits par les dépossessions massives au cours du XIX^e siècle

Sommaire : Introduction/ Livre I : Formation d'un imaginaire collectif. Esthétiser l'horreur; Invention d'un euphémisme, enfumade; Invention d'un récit et mythe de la réitération: Discours de gauche et violences systématiques; Massacres coloniaux et répétition/ Livre II : Enquête. Omission et Mensonges de l'historiographie française / Livre III : Les vaincus n'ont pas d'histoire. La colonisation, un génocide ? ; Le « célèbre four du Dahra » / Livre IV : Changer de perspective ou une histoire des Ouled Riah ; Le Dahra, un pays impenable ; Que s'est-il passé à l'intérieur de la grotte ? ; La revanche des Sheba ou l'échec de Saint Arnaud / Bibliographie

Extraits : « Entre 1830 et 1871, plus d'une centaine de villes ont été dévastées, 5 millions d'hectares dépossédés, 336 tribus réduites à la misère totale, 1,2 millions d'Algériens ont été massacrés ou ont disparu » (p12), « L'Algérie s'est imposée durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle comme un véritable laboratoire où

s'élaborent les pratiques de la guerre totale dans l'espace impérial de la Nation et celle d'un savoir de racialisation des colonisés fondé sur leur appartenance religieuse à l'Islam.

L'Algérie a remodelé l'imaginaire impérial de la France » (p 29), « Il y a là (commentaire d'un ouvrage de Antoine Porot, décrivant le colonisé: « Notes de psychiatrie musulmane ») une évolution remarquable du discours colonial de racialisation qui passe de la légitimation de l'infériorisation des indigènes par des préjugés ethnoculturels à des arguments pseudo-scientifiques » (p 70), « On constate que plus la question coloniale déborde sur le champ public, provoque des conflits mémoires anxiogènes, plus elle s'éloigne comme objet de connaissance, d'investigation et de recherche. Pas une thèse (note : au sein de l'Université française) ne traite par exemple du racisme colonial, des dépossessions des terres, du travail gratuit, de la guerre coloniale, de prise d'otage, des razzias, de l'impôt arabe, des viols, de l'oppression culturelle et linguistique, de la sexualisation des rapports de domination, etc. » (p109), « Contre les mythes coloniaux d'une Algérie latino-chrétienne, les islamistes opèrent un renversement en mettant en avant une identité algérienne sémité et musulmane qui aurait existé, depuis la nuit des temps » (p117), « La massacre des Ouled Riah n'est ni le premier du genre, ni le plus horrible, ni le dernier, sa particularité est d'être devenu le plus célèbre mythe guerrier problématisant la question de la violence en situation coloniale » (p151), « Malgré une guerre terrible de plus de 40 ans et face à une des armées les plus puissantes du monde, les Algériens ont su préserver les ressorts de leur résilience...les Algériens ont résisté sous des formes multiples et complexes pour faire échouer le projet de leur extermination physique et civilisationnelle » (p213)

C Avis Passionnant ! Mais pourrait être déprimant pour les êtres ou/à ômes sensibles à la lecture des massacres commis par l'armée coloniale française. Intéressant sur le plan méthodologique avec une autre façon méticuleuse d'analyser et d'écrire l'histoire de la colonisation. Recherche poussée... peut-être un peu trop « chargée » de détails bibliographiques. A lire absolument et ne pas se décourager face au style assez académique et émouvant mais très pédagogique

Citations : « Toute colonisation de peuple vise à éliminer les natifs pour les remplacer par une immigration massive » (p 9), « Violence donc de l'irréversible, le massacre creuse un fossé de sang et de haine au présent et dans l'imaginaire des générations futures » (p 15), « Le passé colle à la terre et la terre est essaimeée de lieux de mémoire » (p55), « Les massacres ne sont pas un but délibéré de la guerre, mais un succédané à son échec. Autrement dit, le massacre survient quand la brutalité ordinaire ne parvient pas à ses buts : soumettre les populations » (p154)

ceux relatifs aux opérations militaires et des rapports considérés, jusque là, comme ayant totalement disparus. L'ouvrage, en dehors d'une première partie introductive, s'articule donc autour de trois problématiques : 1/ « De la guerre coloniale : (.....) 2/ « L'Etat colonisateur : séquestration et dépossessions (.....). 3/ « De la fiscalité ethnique » (.....)

L'Auteur : Voir plus haut
Extraits : « Les Français ne savent pas coloniser, leur passé militaire contre eux : Nous sommes allés partout, on nous a chassés de partout. (.....) (Maurice Allart, extrait de son ouvrage édité en septembre 1830, p 45)

C Avis On apprend des choses....que même les historiens académiciens n'avaient pu déceler. (.....)

Citations : « En raison des désastres humains dont elle a été la cause, la colonisation de peuplement est devenue synonyme de barbarie et de génocide » (p 17), « L'Algérie des colons...ce sont les villes largement ouvertes à la vie et à la lumière.... L'Algérie des Arabes, c'est la solitude ambiante qui comble le vide de l'Algérie française... Une minorité européenne hyper protégée et d'une population musulmane hyper exploitée, dominée, déclassée » (Camille Brunel, extrait de son ouvrage édité en 1906, pp 336-367)

Mémoire nationale : Une ligne rouge à préserver absolument !

Par Abderrezak Bouchama

D epuis l'affaire Boualem Sansal, nous constatons que de plus en plus d'intellectuels algériens, pourtant reconquis pour leur engagement sincère en faveur des libertés et de la démocratie, adoptent une posture ambiguë, voire dangereuse, face à la question mémorielle. Sous prétexte légitime de dénoncer les dérives autoritaires du pouvoir actuel, certains intellectuels en viennent indirectement à relativiser, voire même à remettre en cause, la légitimité inaltérable de la mémoire coloniale en Algérie, la qualifiant parfois de « régurgitation », de « rente mémorielle », ou encore d'outil politique utilisé par le pouvoir pour consolider son emprise sur la société. Face à ce discours préoccupant, il est devenu indispensable de rappeler avec clarté certaines évidences historiques, sociales et politiques, afin d'éviter tout amalgame dangereux et présenter la réalité et la sincérité de notre mémoire collective.

UNE MÉMOIRE AUTHENTIQUE ET POPULAIRE

La mémoire de la colonisation et des crimes coloniaux multiformes ne relève pas d'une manipulation récente destinée à disparaître avec les générations ayant vécu directement cette période.

Elle est profondément enracinée dans l'expérience réelle, douloureuse et collective de notre peuple. Massacres de populations civiles, enfumades du Dahra, génocides et atrocités de La Ghouta et Constantine, usage de gaz chimiques, massacres du 8 Mai 1945, déportations vers la Nouvelle-Calédonie et la Guyane, expropriations massives de terres, torture systématique pendant la guerre de libération, mines antipersonnel qui continuent à faire des victimes, et essais nucléaires au Sahara dont les conséquences dévastatrices perdurent à ce jour : ce ne sont là ni des mythes ni des exagérations, mais des réalités historiques incontestables et documentées, souvent par les auteurs mêmes de ces crimes contre l'humanité. Certes, l'instrumentalisation politique de la mémoire par certains acteurs existe bel et bien, et doit être dénoncée lorsqu'elle se produit.

Cependant, cela ne saurait aucunement remettre en cause l'authenticité profonde et populaire de cette mémoire. Celle-ci constitue avant tout un patrimoine populaire authentique, appartenant pleinement au peuple algérien tout entier, indépendamment de tout gouvernement ou pouvoir politique en place.

LE HIRAK ET LA MÉMOIRE NATIONALE

Lors du Hirak, mouvement populaire pacifique et historique pour le changement démocratique, ce sont nos jeunes eux-mêmes qui ont spontanément brandi les portraits des héros de la guerre d'indépendance : Larbi Ben M'hidi, Abane Ramdane, Hassiba Ben Bouali, petit Omar, ou Ali Lapointe. Par ce geste simple mais profondément symbolique, ils ont exprimé clairement leur attachement à une mémoire qui ne leur a pas été imposée, mais qui fait intrinsèquement partie de leur identité politique, sociale et culturelle.

Aimé Césaire disait à juste titre : « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». Cette affirmation, particulièrement forte et juste, résonne profondément pour notre jeunesse. Car préserver et transmettre notre mémoire nationale, c'est garantir à nos jeunes des repères solides face aux défis de l'avenir. C'est aussi leur permettre de comprendre d'où ils viennent, de construire leur identité avec confiance et dignité, et d'envisager clairement le chemin qu'ils souhaitent emprunter. Sans cette mémoire vivante et assumée, c'est notre avenir collectif lui-même qui serait fragilisé, exposé aux manipulations et aux divisions.

Cela prouve sans équivoque que la mémoire nationale dépasse largement les cadres politiques et institutionnels du moment. Elle constitue un héritage commun authentique, vivant, pluriel et nécessaire, et ne relève en aucun cas d'une quelconque instrumentalisation.

Souveraineté et pragmatisme

Il y a également une tendance inquiétante chez certains intellectuels algériens à présenter chaque choix stratégique de l'Algérie comme une décision dirigée contre la France, emboitant ainsi le pas aux discours des milieux réactionnaires français. Que ce soit l'adoption récente de l'anglais comme langue internationale privilégiée, l'achat de blé auprès d'autres partenaires internationaux plutôt que de la France, ou encore les alliances militaires ou économiques avec des pays comme la Russie ou la Chine, toutes ces décisions sont abusivement interprétées comme des actes d'hostilité systématique à l'égard de Paris. Cette lecture biaisée réduit l'Algérie à une sorte de satellite, une petite lune orbitant nécessairement autour de la planète France, refusant implicitement de lui reconnaître son droit souverain à des choix autonomes et pragmatiques, conformes à ses intérêts nationaux, à ses ambitions économiques et à ses impératifs stratégiques légitimes. Certes, reconnaître la complexité historique et géopolitique des liens entre l'Algérie et la France est indispensable, mais cela ne doit en aucun cas servir de prétexte pour remettre en cause la souveraineté pleine et entière de notre pays. L'Algérie n'est pas une simple dépendance gravitant autour d'un centre colonial historique ; elle constitue une entité souveraine, autonome et pleinement maîtresse de ses choix, évoluant librement dans un monde ouvert et multipolaire.

L'ÉCRIVAIN ET L'ACTIVISTE

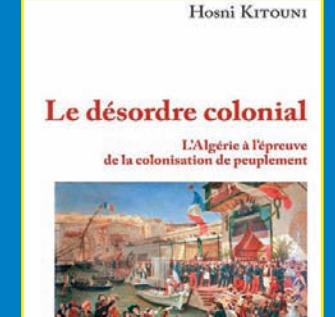
Nous pouvons comprendre que ces intellectuels désapprouvent l'arrestation et la condamnation de Boualem Sansal au nom d'une certaine sacralité absolue de l'écrivain. Pourtant, ils savent pertinemment que Sansal, l'écrivain, n'a jamais été inquiété malgré son livre provocateur et controversé, « Le Village de l'Allemand », critiquant ouvertement certains aspects sensibles de notre société et de notre histoire. Boualem Sansal rentrait régulièrement en Algérie, et ses livres étaient librement vendus en librairie sans aucune censure majeure.

Toutefois, Sansal a dépassé le cadre littéraire en s'engageant dans l'activisme politique, particulièrement au sein de la mouvance d'extrême droite française. Membre du board editorial de la revue réactionnaire *Frontières*, aux côtés notamment de Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie devenu adversaire systématique de notre pays, Sansal s'est clairement inscrit dans un agenda global visant à marginaliser la communauté algérienne en France et à alimenter un discours négationniste particulièrement virulent à l'égard de notre histoire.

Ayant lui-même occupé des responsabilités au sein du système algérien par le passé, Sansal ne pouvait ignorer les conséquences probables de son positionnement politique actuel, hostile à l'intégrité territoriale algérienne. Néanmoins, malgré tout cela, ces intellectuels algériens peuvent parfaitement faire fi de cette réalité et soutenir Sansal par principe. Toutefois, ils doivent comprendre clairement que la question mémorielle, qui touche à l'identité nationale et à la dignité collective, relève d'un tout autre registre.

UNE LIGNE ROUGE MÉMOIRE

Face à cette dérive dangereuse, il est essentiel que les intellectuels algériens, quelles que soient leurs sensibilités politiques, réaffirment avec force que la mémoire coloniale est intouchable, et constitue une composante essentielle de la souveraineté nationale. En défendant fermement cette mémoire contre les dérives internes et externes, nous affirmons clairement notre attachement à la souveraineté nationale, au respect des sacrifices de nos martyrs et à l'avenir démocratique et libre auquel aspire notre peuple. Dans ce débat crucial sur notre mémoire collective, il est tout aussi essentiel d'encourager un dialogue sincère et constructif, associant toutes les sensibilités intellectuelles et politiques, afin d'éviter les malentendus et de préserver ensemble l'héritage précieux de nos martyrs. C'est à ce prix que nous préserverons durablement l'unité, la dignité et l'avenir démocratique de l'Algérie.



LE DÉSORDRE COLONIAL.
L'Algérie à l'épreuve de la colonisation de peuplement.
Essai de Hosni Kitouni (préface de William Gallois), Casbah Editions, Alger 2018, 950 dinars, 378 pages (Extraits pour rappel).
Fiche de lecture complète déjà publiée in almanach-dz.com/
histoire/bibliothèque d'almanach, mi-avril 2018



NIF N° : 0 999 3101 03669 77
Tél. : +213.41.82.15.15/16.16 Fax : +213.41.82.18.18

Avis d'Appel à Pré-qualification Internationale
N° 01/HYPROC SC/C&O/2025
Pour la constitution d'une short list d'Armateurs

HYPROC Shipping Company, sis à ZHUN USTO, BP 7200 Es-Seddikia 31025 -Oran-Algerie, lance une pré-qualification Internationale N° 01/HYPROC SC/C&O/2025 pour la constitution d'une short list d'Armateurs devant participer aux consultations de HYPROC SC pour les opérations d'affrètement des navires.

Les candidats intéressés par le présent Appel à pré-qualification peuvent, dès sa parution sur le Baosem, deux quotidiens nationaux et le site web d'Hyproc SC, retirer une copie du cahier des charges de pré-qualification, auprès de la « Cellule Centrale des Marchés de l'Entreprise - CCME » de HYPROC SHIPPING COMPANY à l'adresse : Zhun USTO, BP 7200 Es-Seddikia - Oran - Algérie sur la présentation d'une lettre de mandatement et du justificatif de virement de la somme de 50 Euros, sans frais bancaires pour le bénéficiaire.

Le virement doit être effectué au compte bancaire de HYPROC SHIPPING COMPANY domicilié auprès de :

Banque Extérieure d'Algérie (BEA), AGENCE EL DJAMEL ORAN.
RIB number: 002 00081 081 22000 36/49
SWIFT: BEXA DZ AL 081.
Beneficiary: HYPROC SHIPPING COMPANY SPA

Les candidats intéressés peuvent à leurs demandes, recevoir le cahier des charges par voie électronique (E-mail) à l'adresse suivante : ccme@hyproc.dz.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou remis par les candidats sous une double enveloppe fermée, adressé à :

Cellule Centrale des Marchés de l'Entreprise - CCME
HYPROC SHIPPING COMPANY
Zhun USTO -B.P.7200 Es-Seddikia
ORAN 31025 –ALGERIA

L'enveloppe extérieure doit être fermée anonyme et porter uniquement les indications suivantes :

Appel à la Pré-qualification Internationale
N° 01/HYPROC SC/C&O/2025
CANDIDATURE - A NE PAS OUVRIR

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 28/04/2025 à 13:30, toute offre reçue après la date et heure limite sera rejetée.

L'ouverture des dossiers de candidatures aura lieu le 28/04/2025 à 14:00.

Seul le cachet de réception du Bureau d'Ordre Général (B.O.G) de HYPROC SC, apposé sur les plis, fait foi.

Si la date limite de dépôt des dossiers de candidature ou la date d'ouverture desdits dossiers coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, ces dates seront prorogées jusqu'au jour ouvrable suivant.

A l'issue du traitement des candidatures des candidats sur la base des exigences du cahier des charges, les candidats dont les offres de candidature sont déclarées conformes seront inscrits sur la short list pour une période de trois (03) ans.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

لائحة مستشار
 مديرية التquin و الشؤون العامة
 صلحة المدون القانونية و المترادفات
 كتب بيع الملكية و المترادفات

نوار رقم 289 مورخ في 08/04/2025 ، معطضن فتح تحقيق مسبق من أجل المفعة العمومية لفائدة الولاية عامة من طرف مديرية الري للولاية لإيجار مشروع خزان مائي مترفع 250 م³ بمدار القلابية بلدية الصور زائد مشروع تزويد بالمياه الصالحة للشرب السواحلية لصالحة للشرب دوار اولاد بوراس الجهة العليا بلدية الصور مع الجزار مشروع تدعيم التزويد بالمياه الصالحة للشرب السواحلية ، الجهة العليا المدانية بلدية السواحلية.

لن ولني ولني مستشار

- يمتنع القانون رقم 58/75 المورخ في 26/09/1975 المضمن القانون المدني العدل والقلم،
- يمتنع القانون رقم 84/09/1984 المورخ في 04/02/1984 المضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- يمتنع القانون رقم 90/25/1990 المورخ في 18/11/1990 المضمن التوجيه المعنوي العدل والقلم،
- يمتنع القانون رقم 90/29/1990 المورخ في 01/12/1990 المتعلق بالبيئة و التصدير العدل والقلم،
- يمتنع القانون رقم 90/30/1990 المورخ في 01/12/1990 المتعلق بالأملاك الوطنية العدل والقلم،
- يمتنع القانون رقم 90/21/2004 المورخ في 29/12/2004 المتعلق باقانون المالية لسنة 2005،
- يمتنع القانون رقم 91/11/1991 المورخ في 27/04/1991 المتعلق بالقواعد الخاصة ببيع الملكية من أجل المفعة العمومية العدل والقلم،
- يمتنع القانون رقم 08/09/2008 المورخ في 25/02/2008 المضمن قانون الاجرام المدنية والإدارية،
- يمتنع القانون رقم 10/03/2010 المورخ في 15/08/2010 المضمن تجديد شروط استغلال الأرض الفلاحية التابعة للأملاك الخاصة للولاية،
- يمتنع القانون رقم 11/10/2011 المورخ في 22/06/2011 المتعلق بالبيئة العدل والقلم،
- يمتنع القانون رقم 12/07/2012 المورخ في 21/02/2012 المتعلق بالولاية مستشار،
- يمتنع المرسوم الرئاسي المورخ في 06/09/2023 المضمن تعين السيد احمد بووح وبالولاية مستشار،
- يمتنع المرسوم الشيفي رقم 93/186 المورخ في 27/07/1993 المحدد لقواعد تطبيق القانون رقم 91/11 الخاص ببيع الملكية من أجل المفعة العمومية العدل والقلم،
- يمتنع المرسوم الشيفي رقم 94/215 المورخ في 23/07/1994 المحدد لأختهرا الادارة العامة و هيكلها الولاية العدل والقلم،
- يمتنع المرسوم الشيفي رقم 95/265 المورخ في 06/09/1995 المحدد لصلاحيات مصالح التعلم والشؤون العامة والإدارة العامة و قواعد تنظيمها وعملها العدل والقلم،
- يمتنع المنشور الوزاري رقم 37 المورخ في 06/01/1999 المتعلق ببيع الملكية من أجل المفعة العمومية،
- يمتنع المنشور الوزاري رقم 07 المورخ في 11/05/1994 المتعلق ببيع الملكية من أجل المفعة العمومية،
- ظهر البرقية الرسمية رقم 2287 المورخة في 10/10/2024 والمتعلقة الفلاحية للأشخاص المولعين للقيام بالتحقيق المسبق لإثبات المفعة العمومية في إطار عمليات بيع الملكية من أجل المفعة العمومية بنهاون سنة 2025.
- ظهر لافتة ارسال رقم 179 المورخة في 12/02/2025 الصادرة عن مديرية الري للولاية والمتعلقة ملف تنظفي لاخذ اجرامات تزعزع الملكية من أجل المفعة العمومية لإيجار مشروع خزان مائي مترفع 250 م³ بمدار القلابية بلدية الصور زائد مشروع تزويد بالمياه الصالحة للشرب دوار اولاد بوراس الجهة العليا بلدية الصور مع الجزار مشروع تدعيم التزويد بالمياه الصالحة للشرب السواحلية و الجهة العليا المدانية بلدية السواحلية مرفق بطاقة التسلية رقم N1.051.094.01.2027.000.027.23.001 بتاريخ 03/04/2024 بناية 12/03/2024 الخاص بإنجاز المشروع و توسيع أصحاب الملكية المترادفة من أجل المفعة العمومية.
- بناء على الخطط و الوثائق المرفقة.

بالاقرار من النسيدة مديرية التquin و الشؤون العامة

بقرار

المادة الأولى: يفتح تحقيق مسبق من أجل المفعة العمومية لفائدة الولاية عامة من طرف مديرية الري للولاية لإيجار مشروع خزان مائي مترفع 250 م³ بمدار القلابية بلدية الصور زائد مشروع تزويد بالمياه الصالحة للشرب دوار اولاد بوراس الجهة العليا بلدية الصور مع الجزار مشروع تدعيم التزويد بالمياه الصالحة للشرب السواحلية و الجهة العليا المدانية بلدية السواحلية.

المادة 02: تشكل لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمفعة العمومية من السادة الآتية أسماؤهم:

- | | | |
|-------|-------------|-------------------------|
| رئيسا | مختار | مديرية المصالح الفلاحية |
| عضوا | مهندس دولية | مديرية السكن |
| عضوا | مهندس رئيسى | مديرية السرى |

المادة 03: تضع لجنة التحقيق المسبق للتصريح بالمفعة العمومية وثائق التحقيق من سجل وخطط الوضعية للمشروع ببلديتي الصور و السواحلية ندة عشرون (20) يوماً إبتداء من 2025.5.2 إلى غاية 2025.5.3 حتى يمكن للمواطنين من الإطلاع عليها من الساعة التاسعة إلى غاية الثانية عشر صباحاً ومن الساعة الواحدة إلى الساعة الرابعة والنصف مساءً ماعدا أيام العطل القانونية، وتدون ملاحظاتهم وجوها في سجل ويمكن للأعضاء لجنة التحقيق سباع أي شخص أن يسام في إعطاء معلومات مفيدة عند استشارته.

المادة 04: يجب أن يكون هنا القرار قبل 15 يوماً من تاريخ فتح التحقيق:
-- معاشر مختار بلديتي الصور و السواحلية .

-- منشورا في يوميين وطبقين لمدة ثلاثة (03) أيام متالية على حساب المستفيد من العملية.

المادة 05: يكلف كل من السيدات و السادة: الأمين العام للولاية، مديرية التquin و الشؤون العامة، مدير الأشغال العمومية، مدير الري مدير السكن، مديرية التجهيزات العمومية، مديرية التعمير والهندسة المدنية والبناء، مدير سمع الأراضي و الحفظ العقاري، مدير أملاك أنسوة، مدير المصالح الفلاحية، رئيس دائرة عين تادلس و بوقرات، رئيس المجلس الشعبي البلدي بلديتي الصور و السواحلية، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مجموعة القرارات الإدارية للولاية.

والباقي،

ص 02 قرار رقم 255 مورخ في 03/04/2025

Système de permanence Forte adhésion des commerçants réquisitionnés

K. Assia

Les commerçants réquisitionnés pour assurer la permanence durant les trois jours de fête de l'Aïd El Fitr ont répondu favorablement selon les services du commerce. En effet, les différentes inspections effectuées par la quarantaine de brigades d'inspecteurs du commerce à travers les 26 communes de la wilaya ont révélé que les commerçants mobilisés ont adhéré à ce système de permanence ce qui a permis d'approvisionner de manière continue le marché durant ces jours fériés. Outre cette mobilisation, il a été également constaté une forte adhésion des consommateurs à la nouvelle application numérique baptisée MOURAFIK.COM lancée, depuis vendredi dernier, par la direction régionale du commerce d'Oran qui coiffe cinq wilayas de l'Ouest (Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Tlemcen et Aïn Témouchent).

Les citoyens ont réussi à avoir des informations précises sur les commerçants réquisitionnés pour la per-

manence lors de cette fête religieuse. Cette application nationale téléchargeable sur Play Store a permis de connaître tous les magasins ouverts dans le périmètre de son domicile, de signaler instantanément les contrevenants, qu'il s'agisse des commerçants n'ayant pas observé la permanence ou de ceux qui l'ont observée mais n'offrent pas les produits nécessaires. Le citoyen peut à partir de chez lui retrouver facilement les magasins ouverts les jours fériés et aussi signaler le non-respect de ce système de permanence. Notons qu'une liste de plus de 7.000 commerçants a été élaborée afin d'assurer la permanence durant les jours de fête, au niveau des cinq wilayas de l'Ouest dont 900 pour la seule wilaya d'Oran. Celle-ci a été faite en fonction de l'activité socio-économique des quartiers et des zones de chaque wilaya.

Elle précise la nature de l'activité, à l'exemple des boulangeries, des boucheries, minoteries, laiteries et supérettes, et a été approuvée par les services de chaque wilaya.

Toute pratique spéculative pouvant générer des désagréments aux consommateurs peut entraîner des sanctions allant jusqu'à la fermeture des commerces. Des amendes allant de 30.000 dinars à 200.000 dinars seront dressées à l'encontre des contrevenants.

Toujours dans le cadre de la prise en charge des doléances de la population, d'autres dispositions légales ont été prises à l'encontre des commerçants qui prolongent leur congé après les fêtes. Si 50% des commerçants sont désignés pour assurer la permanence, le reste soit les 50% restants doivent reprendre leur activité juste après les trois jours de fête et ne pas prolonger cette durée au détriment des consommateurs. La direction régionale du commerce a lancé un appel à tous les commerçants de respecter ces dispositions afin de ne pas pénaliser la population. Un numéro vert, le 1020, a été mis à la disposition des citoyens afin de dénoncer les dépassements ou autres pratiques portant atteinte à la santé du consommateur.

Education

47 nouveaux établissements scolaires en cours de réalisation

Le secteur de l'éducation de la wilaya d'Oran sera renforcé par 47 établissements scolaires dans les cycles primaire et moyen pour l'année scolaire 2025-2026, a-t-on appris du directeur local de l'Education, Abdellak Oubelaïd. Il s'agit de 31 établissements scolaires dans le cycle primaire, dont 23 seront livrés à la rentrée scolaire et 8 à la fin de l'année en cours, ainsi que de 137 classes d'extension, avec la réalisation de 51 cantines scolaires, dont 41 seront livrées en septembre et 10 fin décembre 2025, a indiqué M. Oubelaïd à

l'APS. Le cycle moyen sera également renforcé par 16 établissements, dont 14 seront livrés à la rentrée scolaire, en plus de 57 classes d'extension, avec la réalisation de quatre internats, de deux terrains de sport et d'une salle d'informatique, a précisé le responsable. Ces infrastructures éducatives viendront soutenir les nouveaux pôles urbains, tels que les pôles «Ahmed Zbana» dans la commune de Misserghine et Oued Tiélat, qui connaissent une forte augmentation de la population en raison des opérations de relogement, ainsi que les

différentes communes de la wilaya, a expliqué la même source.

A rappeler que pour l'année scolaire précédente, le secteur a été renforcé par sept complexes scolaires, sept CEM, 57 classes d'extension, deux lycées, 20 cantines scolaires, outre l'équipement de 55 classes au niveau de 11 écoles primaires, de tableaux électroniques intelligents, ainsi que la rénovation de 302 écoles primaires. La wilaya d'Oran dispose actuellement de plus de 900 établissements scolaires, dont 613 écoles primaires, 197 collèges et 93 lycées.

La ministre de la Solidarité nationale à Oran

La joie de l'Aïd avec les enfants malades du cancer et les personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Soraya Mouloudji a partagé, mardi à Oran, la joie de l'Aïd avec les enfants malades du cancer, les enfants assistés et les personnes âgées, a-t-on constaté.

A cette occasion, Mme Mouloudji a supervisé une cérémonie au cours de laquelle elle a partagé la joie de l'Aïd El Fitr avec les résidents de l'établissement de l'enfance assistée et les pensionnaires de la Maison des personnes âgées de la ville d'Oran, ainsi qu'une visite aux enfants et leurs mères au service d'oncologie pédiatrique de l'Etablissement spécialisé dans le traitement des cancers «Emir Abdelkader», sis dans la localité d'El Hassi, au chef-lieu de la wilaya d'Oran.



tiste Rym Hakiki, indique-t-on.

La ministre a également supervisé une cérémonie lors de laquelle des cadeaux ont été remis aux enfants ainsi qu'aux personnes âgées. Dans une déclaration à la presse, Mme Mouloudji a indiqué: «Nous sommes

au deuxième jour de l'Aïd El Fitr et il est important pour nous de rendre hommage à ces petits êtres innocents, nos chers parents, et il était nécessaire de rendre visite à nos enfants malades pour nous assurer de leur bien-être et leur montrer que nous sommes à leurs côtés, et que nous pensons à eux et à leur confort». Elle a également salué «les efforts déployés par les équipes médicales et pédagogiques travaillant dans les établissements de santé et ceux relevant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, qui accomplissent leurs missions avec dévouement, sincérité et sens des responsabilités».

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

MEDAH Halima, 85 ans, centre-ville
OUAHAB Kheïra, 86 ans, Les Castors
BENAISSA Khadidja, 51 ans, Les Planteurs
HEMICHE Choucha, 88 ans, Mimosa

Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 chouel 1446

El Fedjr
05h21

Dohr
13h03

Assar
16h42

Maghreb
19h30

Icha
20h49



Aïd El Fitr

Le parc d'attraction pris d'assaut par les familles

K. Assia

Des centaines de familles ont afflué vers le parc d'attraction d'El Hamri (manège) durant les jours de fête de l'Aïd El Fitr. Une destination incontournable pour des milliers de familles venues d'Oran et de toute la région ouest du pays. Un afflux considérable qui souligne l'importance que revêt cette infrastructure chez les familles oranaises en quête de distractions et de loisirs. Ceci s'ajoute également aux entrées gratuites octroyées aux enfants de moins de six ans, les personnes aux besoins spécifiques et autres avantages offerts aux associations de malades entre autres. Ainsi et en prévision de tels événements, la direction de l'entreprise publique de la wilaya d'Oran du parc d'attraction a pris les devants afin d'améliorer la prestation de service et répondre aux besoins des visiteurs de plus en plus nombreux. Cet engouement est dû tout d'abord à la sécurité des lieux avec la présence d'agents spécialisés dans le domaine à l'intérieur en plus de celle de la police.

Les services de la wilaya lors de visites effectuées sur site ont toujours rappelé leur soutien et leur appui aux cadres et au personnel du parc afin de répondre à une demande de plus en plus nombreuse et exigeante. Dans ce contexte, on saura que des efforts sont consentis depuis des années pour améliorer la qualité des services, notamment sur le plan de la sécurité et de la prévention contre les accidents. Il est aussi question de s'adapter aux progrès de la modernisation.

La direction procède à des tests permanents et à des contrôles de tous ses équipements par des agents spécialisés dans le domaine. Notons que le parc s'étend sur une superficie de 9 hectares et a été réalisé en 1983. Il est érigé en Epic et placé sous la tutelle de la wilaya d'Oran. Le site a été doté en 2018 de 12 nouveaux jeux qui sont venus s'ajouter aux autres attractions et jeux mécaniques diversifiés et déjà existants.

Plan de prévention et de lutte contre les incendies de forêts

17 équipes d'intervention mobilisées par la conservation des forêts

La conservation des forêts d'Oran a mobilisé un dispositif d'intervention initial composé de 17 équipes, dans le cadre du plan de wilaya de prévention et de lutte contre les incendies de forêts pour l'année 2025, a-t-on appris auprès de cette institution. Ce dispositif d'intervention de première ligne comprend en cas de départ de feu, 9 équipes d'intervention composées de 25 agents forestiers et de 9 véhicules, ainsi que 8 autres équipes forestières mobiles regroupant 16 agents et une dizaine de véhicules.

Il inclut également une colonne mobile constituée de 10 agents et de 5 camions, indique le service de protection des végétaux et des animaux. Dans le cadre du plan de lutte contre les incendies de forêts, 48 travailleurs saisonniers sont recrutés chaque année pour assurer la permanence au sein des équipes d'intervention et de surveillance, a précisé la même source.

Concernant les mesures préventives, la conservation des forêts a mis en place un réseau de lutte contre les incendies, comprenant des tranchées pare-feu sur une superficie de 292 hectares, des pistes forestières couvrant 492 hectares, ainsi que 13 postes de vigie et 91 points d'eau. Par ailleurs, des projets d'aménagement sont également réalisés dans le cadre des programmes sectoriels, a-t-on fait savoir de même source. D'autres directions et partenaires, tels que

vaux d'entretien de tous les équipements, des travaux de peinture, de maintenance des équipements, de réfection de l'éclairage, d'entretien des espaces verts, de revêtement de la chaussée entre autres et ce afin de préserver ce site qui enregistre, depuis plus d'une année, un afflux de visiteurs venus presque de toutes les régions du pays.

Les services de la wilaya lors de visites effectuées sur site ont toujours rappelé leur soutien et leur appui aux cadres et au personnel du parc afin de répondre à une demande de plus en plus nombreuse et exigeante. Dans ce contexte, on saura que des efforts sont consentis depuis des années pour améliorer la qualité des services, notamment sur le plan de la sécurité et de la prévention contre les accidents. Il est aussi question de s'adapter aux progrès de la modernisation.

La direction procède à des tests permanents et à des contrôles de tous ses équipements par des agents spécialisés dans le domaine. Notons que le parc s'étend sur une superficie de 9 hectares et a été réalisé en 1983. Il est érigé en Epic et placé sous la tutelle de la wilaya d'Oran. Le site a été doté en 2018 de 12 nouveaux jeux qui sont venus s'ajouter aux autres attractions et jeux mécaniques diversifiés et déjà existants.

Autre avantage offert est que l'entrée est libre à tout citoyen désirant ramener sa nourriture et profiter des lieux en famille. Le parc d'attraction a bénéficié d'une grande opération d'amélioration urbaine avec des tra-

la Sonelgaz, les directions des travaux publics et de l'agriculture et les communes, prennent également en charge des travaux de prévention, notamment le nettoyage des fossés situés sous les lignes à haute et moyenne tension, le débroussaillage des accotements routiers, la mise en place de bandes de protection autour des décharges et l'ouverture de tranchées de protection pour les terres agricoles adjacentes aux forêts.

A noter qu'en préparation de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêts pour 2025, le comité de wilaya de protection des forêts a été récemment installé. Présidé par le wali d'Oran, ce comité constitue l'organe principal de gestion de la campagne, en charge de la mise en œuvre du plan d'intervention et de la coordination des opérations en cas d'incendie, avec la participation de l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés.

Concernant les mesures préventives, la conservation des forêts a mis en place un réseau de lutte contre les incendies, comprenant des tranchées pare-feu sur une superficie de 292 hectares, des pistes forestières couvrant 492 hectares, ainsi que 13 postes de vigie et 91 points d'eau. Par ailleurs, des projets d'aménagement sont également réalisés dans le cadre des programmes sectoriels, a-t-on fait savoir de même source. D'autres directions et partenaires, tels que

Pour rappel, la wilaya d'Oran dispose d'une superficie forestière totale estimée à 41.258 hectares, majoritairement constituée de forêts littorales, ce qui en fait une destination prisée des estivants.

Sidi Bel-Abbès

La régularisation du foncier agricole se poursuit



Un total de 126 décisions d'octroi de concession par mise en conformité a été remis, récemment, à des agriculteurs de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre de la régularisation du foncier agricole, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).

La même source a précisé que la remise des décisions a été opérée en deux phases. Ainsi, 51 décisions ont été accordées, en plus de 18 contrats de conversion du droit de jouissance en concession en fin janvier dernier, tandis que 75 autres décisions ont été délivrées début mars.

L'opération se poursuivra avec l'attribution prochaine de 168 nouvelles décisions aux agriculteurs bénéficiaires, a-t-on fait savoir de même source.

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, relatives à la prise des mesures nécessaires pour la régularisation du foncier agricole, conformément à la circulaire interministérielle du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de mise en conformité des terres mises en valeur, des décisions de concession par mise en conformité ont été remises sur 1.215 décisions dont l'élaboration est prévue dans les plus brefs délais, a fait savoir la DSA.

La même source a souligné que ces décisions visent à stabiliser les agriculteurs sur leurs terres et à renforcer les efforts déployés pour mettre en place toutes les conditions et moyens nécessaires afin d'encourager la mise en valeur des terres, d'augmenter les capacités de production et d'atteindre l'autosuffisance dans toutes les filières agricoles.

La DSA a, d'autre part, précisé que 1.215 demandes de mise en valeur des terres par mise en conformité ont été approuvées après les sorties de terrain effectuées par la commission mixte de wilaya et remises à l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Elle a également fait savoir que des autorisations de forage de puits ont été accordées aux agriculteurs afin de renforcer les moyens d'irrigation.

A noter que la superficie totale des dossiers régularisés dans le cadre de la mise en conformité a atteint 21.000 hectares, alors que plus de 4.000 hectares de terres agricoles ont été récupérés après la résiliation de plusieurs contrats de concession dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole au niveau de la wilaya.

Aïn Temouchent

Une zone d'activités pour l'aquaculture à Sebiat

Une zone d'activités dédiée à l'aquaculture à Aïn-Temouchent devra être réceptionnée avant la fin du premier semestre de l'année en cours.

Le projet, dont le suivi est assuré par le secteur des travaux publics, comprend la réalisation des infrastructures nécessaires, notamment les réseaux d'électricité, d'eau, d'assainissement, ainsi que les routes et l'éclairage public, sur une superficie totale de huit hectares.

Cette zone est divisée en 21 lots destinés à accueillir des projets liés au secteur de la pêche et de l'aquaculture, selon M.

Kouicem. La zone d'activités aquacoles sur la plage de «Sebiat» revêt une importance économique pour la wilaya, avec la création de plus de 500 emplois directs à travers les projets d'investissement qui y seront réalisés.

Elle devra également contribuer à l'augmentation des capacités de production du secteur de la pêche et de l'aquaculture, avec un volume estimé à environ 3.000 tonnes par an, a souligné le même responsable.

Mostaganem

315 millions DA pour des projets pour la daïra de Sidi Ali

Les communes de la daïra de Sidi Ali ont bénéficié d'une enveloppe de 315 millions DA pour financer 18 nouvelles opérations de développement, a-t-on appris des services de la wilaya.

La même source a précisé que les communes de Sidi Ali, Tazgait et Ouled Maâllah ont bénéficié, dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique pour l'exercice en cours, de ces opérations qui concernent plusieurs secteurs dont les travaux publics, les ressources en eau et l'éducation.

Avec neuf (09) opérations, la commune de Sidi Ali a obtenu la plus grande part de ses actions de développement destinées à renforcer l'éclairage public au centre de la commune, aménager les axes routiers reliant 10 villages isolés sur une distance totale d'environ 9 kilomètres et réaliser une nouvelle route reliant le villa-

ge de Sebaïha au chemin de wilaya 7 (CW7) sur une distance de 2,5 km, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, dans le cadre du même programme communal, doté de 120 millions DA, les travaux de finition du nouveau groupe scolaire de la cité 450 logements seront achevés et l'établissement sera raccordé au chauffage central, a ajouté la même source.

La commune voisine de Tazgait a bénéficié de cinq nouvelles opérations avec une enveloppe financière globale de 103 millions DA, portant principalement sur la réhabilitation des chemins communaux reliant les villages de Kaddour Belhadj, El Hrairia, El Amamra et Ouled Djelloul sur une distance de 5 km, ainsi que l'aménagement urbain du groupement secondaire «Aïn Tounine», a-t-on indiqué.

Dans le cadre du même programme de

développement, un réseau d'assainissement sera réalisé au profit des localités de Bezina et Ouled Chaoui, a-t-on précisé.

Concernant la commune de Ouled Maâllah, les services de la wilaya ont indiqué que son programme communal de soutien au développement social et économique comprend, cette année, quatre opérations pour une enveloppe globale de 92 millions de dinars.

Dans cette même collectivité locale, les routes reliant les villages de Ouled Chaïef, Ain Yakoub et Sidi Meflah seront réhabilitées sur une distance totale d'environ 7 km, tandis que le village d'Ain Yakoub bénéficiera d'une vaste opération d'aménagement.

La quatrième opération concerne le village d'Ouled Sidi Messaoud, où le réseau d'alimentation en eau potable sera renforcé cette année, a-t-on souligné.

Mascara

Saisie de 450 kg de poulet avarié

Indisposés par les odeurs nauséabondes qui se dégageaient d'une maison voisine, des riverains ont alerté la gendarmerie.

L'intervention des gendarmes dans la localité d'Aïn Farès a permis la découverte d'un garage qui servait d'abattoir clandestin. En fouillant les lieux, les gendarmes ont mis la main sur une quantité de 450 kg de poulet avarié qui a été saisie avec, également, du matériel d'abattage. Le propriétaire du garage est en état de fuite. Une enquête est ouverte.

Belkacir Mohamed

Un mort et un blessé dans un accident de la route

Un homme est décédé et un autre a été grièvement blessé dans un accident de la route survenu, mardi dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident, qui s'est produit sur la voie d'évitement à l'entrée du village «El-Ababsa», dans la commune d'Aïn Fares, a été causé par le dérapage suivie du renversement d'une voiture de tourisme, ayant entraîné des blessures graves aux deux occupants, a-t-on précisé de même source. Les deux blessés ont été évacués au centre de santé de la commune, où l'un d'eux est décédé, signale-t-on.

D'après une source médicale du même établissement de santé, le second blessé a été transféré à l'hôpital public spécialisé dans les urgences médicales «Medebeur» à Mascara, où il est toujours sous soins intensifs. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident.

Naâma

Un nouveau siège pour la commune de Kasdir

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans différents secteurs au niveau de la commune de Kasdir, dotés d'une enveloppe budgétaire dépassant 600 millions de dinars, a-t-on appris du chef de daïra de Kasdir, Sadek Mohamed.

Ces projets comprennent, notamment, la réalisation d'un nouveau siège pour l'APC, qui sera mis en service «prochainement», a fait savoir la même source.

Un édifice moderne, financé à hauteur de plus de 100 millions de dinars, abritera divers services administratifs dont le service biométrique, ce qui contribuera à améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, a-t-on souligné.

Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux se poursuivent dans cette commune. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer les capacités de stockage des céréales. Les travaux avancent à un rythme soutenu et la réception de l'infrastructure est prévue avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Les travaux de réalisation d'une polyclinique ont également été lancés récemment pour une enveloppe budgétaire de plus de 200 millions de dinars.

Le délai de réalisation de cette infrastructure a été fixé à 12 mois, a indiqué le même responsable. D'autre part, une nouvelle école primaire sera livrée au village de Abdelmoula relevant de la même commune, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire.

En outre, un budget de 70 millions DA a été alloué pour la réalisation et l'équipement d'une piscine de proximité. La première phase des travaux concerne la réalisation du bassin, suivie de la construction d'autres installations et commodités, telles que les vestiaires et les douches.



EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA

Filiale du groupe GIPLAIT, au capital social de 1 075 470 000 DA
N° d'identification fiscale : 0997 22 0022025 61

✉ Route de Tenira Prolongée - B.P 157 Sidi Bel-Abbes ALGERIE
☎ 048 77-52-14 ☎ 048 77-58-83 ➤ dg@lf-tessala.dz

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 et la loi n°23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'EPE/Spa Laiterie Fromagerie TESSALA, filiale du Groupe GIPLAIT, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n°02/2025 portant «**Fourniture des ingrédients (ferments, penicillium et préture)**», qu'après évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué sur la base du résultat suivant :

| Attributaire | Numéro d'identification fiscale | Montant de la soumission | Note technique | Note financière | Note finale | Observ. |
|--------------------|---------------------------------|--------------------------|----------------|-----------------|-------------|---------|
| EURL FLY CHEMICALS | 00031600216071500000 | 14.612.307,50 DA/TTC | 60 | 30 | 90 | // |

Les soumissionnaires voulant prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction Générale de l'entreprise, au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution du présent avis.

Tout soumissionnaire qui s'estime lésé dispose de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis pour déposer un recours auprès du secrétariat de la Direction Générale de l'entreprise.

ANEPE N° 2531100264 Le Quotidien d'Oran 03/04/2025



ملينة سيدى خالد المنطقة الصناعية زعوررة تيaret -

E.P.E/S.P.A LAITERIE SIDI KHALED FILIALE-GIPLAIT
CAPITAL SOCIAL : 666.660.000.00 DA
TEL : 046.22.80.75 / FAX : 046.22.80.76
EMAIL : giplaitlsk_dgtiare14@yahoo.com

Avis d'attribution provisoire

La Direction Générale de la laiterie sidi Khaled de Tiaret du groupe GIPLAIT (NIF : 099714042201210), informe les soumissionnaires concernés par l'avis de consultation N° 01/2025 du 04/03/2025 publié dans les quotidiens nationaux Le Quotidien d'Oran en français et El Khabar en arabe, qu'après analyse et évaluation des offres, la vente des emballages récupérables et rebus est attribué provisoirement à l'entreprise suivant le tableau ci-dessous :

| N° | Nom | Détails | Durée | N.I.F |
|----|------------------|---------------|----------------|-----------------|
| 01 | MEZIANE Belkacem | Tous les lots | Une (01) année | 183381300101188 |

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs soumissions sont invités à se rapprocher du service contractant, au plus tard les trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire.

Les soumissionnaires qui ont des objections sur le choix peuvent déposer leurs recours auprès de la Direction Générale de Laiterie Sidi Khaled zone Industrielle Zaoura route de Frenda Tiaret dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux.

La Direction Générale

ANEPE N° 2531100267 Le Quotidien d'Oran 03/04/2025



■ Vends appartement, centre-ville, F3, 3^{ème} étage, 63 m² - Tel : 0554.09.79.30

■ A louer un dépôt 50 m² à Belgaïd, Panorama. Plus de détails contactez- moi - Tel : 0556.54.98.91 / 0771.32.50.54

■ Don de sang Algérie
Donner son sang, c'est sauver une vie



التبرع بالدم الجزائر
انقذ حياة بقطرة دم

PENSÉE
Karraz Abdelhafid
Cela fait neuf ans, le 1^{er} avril 2016, depuis que nous avons quitté pour un monde meilleur. Ton père, ta mère, ainsi que tes frères et sœurs, tes enfants et ton épouse, demandent à tous ceux qui ont connu d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire. Repose en paix Hafid, «A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons».
Ton père Mohamed dit le «Bijoutier»

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DAIRA DE MAGHNIA
COMMUNE DE MAGHNIA
SERVICE DES MARCHÉS
DIRECTION D'ADMINISTRATION, FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUE
ADRESSE : RUE MOHAMMED BOUDJAF
N°T.P : 0990.1327.905.9215.

* AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES *

N°05 /2025

Le président de l'assemblée populaire communale de Maghnia lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'opération suivante :

REALISATION D'UNE CLOTURE EN ZIMMERMAN DE LIEU DIT LAAWEDJ A BOUNAIM

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de : 10.000,00 DA.

Conditions d'éligibilité des candidats :

- 1- le certificat de qualification et classification professionnel en cours de validité avec activité principale Bâtiment Catégorie II et plus.
- 2- Les soumissionnaires sont invités à présenter une référence professionnelle ou plus justifiées. Par Attestation de bonne exécution ou attestation délivrée par les maîtres d'ouvrages étatique secteur Bâtiment de même nature Plus de 12.000.000,00 DA en TTC.
- 3-Les Soumissionnaires doivent au moins présenter un chiffre d'affaire 03 dernières années (Moyenne 2021-2022-2023) égale ou plus ¼ de L'estimation du cout du projet.

A- Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée. (Original)
2. Une déclaration de probité dûment remplie, datée et signée (original)
3. Les statuts pour les sociétés (copie)
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. Capacités Professionnelles : Certificat de qualification et de classification bâtiment en cours de validité (copie)
6. Capacité Financière : les Bilans financiers et les références bancaires (2021-2022-2023) (copie)
7. Capacité Technique : Les Moyennes Matérielle- Les Moyennes Humaines certificat d'affiliation en cours de validité (copie)
- 8- Les références professionnelles (attestations des bonnes exécutions) (copie)

B- Offre technique :

1. Une déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée (original)
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif. (Original)
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ». (Original)

C- L'offre financière :

1. La lettre de soumission dûment remplie et signée (original)
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie et signée. (original)
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie et signée. (original)

D- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) :

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « technique » ou « financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°..... - l'objet de l'appel d'offres ».

-La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours et commence à courir à partir de la date de sa première publication dans le BOMP et la presse nationale.

-Le jour et l'heure limite de dépôt des offres c'est le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H00m au à 13H45m . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Le dépôt des offres aura lieu le secrétariat permanent de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres bureau N° 29 I ère étape.

-L'ouverture des dossiers de candidature, plis techniques et financiers s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14H00m.

-L'ensemble des soumissionnaires sont invités d'y assister.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente de cent (100) jours, calculée sur la base de la durée de préparation des offres à dix (10) jours augmentée de quatre vingt dix jours (90).

Le Président de L'APC

ANEPE N° 2531005060 Le Quotidien d'Oran 03/04/2025

Société ALMETA Oran

Recherche :

Un manager

qualifié avec expérience avérée, pour :

La coordination technique et financière dans le montage et le lancement de son projet de fusion de métaux non ferreux.

Transmettre CV récent mail : structec.dz.31@gmail.com



Communiqué

Une tombola exclusive en faveur de ses abonnés

Ooredoo offre à ses clients l'opportunité d'assister au match du MCA en Afrique du Sud

Partenaire des champions, Ooredoo lance une opération exceptionnelle pour les supporters du MCA pour remporter divers cadeaux exclusifs, en prévision du match retour des quarts de finale de la CAF Champions League, qui se tiendra en Afrique du Sud le 09 avril 2025, opposant le Mouloudia Club d'Alger et Orlando Pirates.

Dans un élan de soutien vibrant aux supporters du Mouloudia, Ooredoo ouvre les portes de son Jeu MCA pour permettre à ses clients de remporter des cadeaux exclusifs aux couleurs du club. Au cœur de cette opération, un grand

prix de choix : un voyage à Johannesburg, pour soutenir le Mouloudia lors de ce match décisif de la CAF Champions League. Ce voyage donnera à un supporter privilégié l'opportunité de vibrer aux rythmes de la compétition et de vivre l'intensité de ce duel africain sur place, aux côtés des joueurs et des fans du Mouloudia Club Alger.

Pour participer à ce tirage au sort, Ooredoo a déployé 217 points vente répartis dans la wilaya d'Alger entre le 15 mars et le 08 avril 2025. Les clients auront alors l'opportunité de s'inscrire au jeu MCA, dans laquelle seront également offerts de

nombreux cadeaux attrayants : kits de supporters, tickets VIP, et bien plus encore. Une chance révée de renforcer leur amour pour le club et de vivre des moments privilégiés en tant que fervents supporters.

Il y a lieu de rappeler que Ooredoo a signé le 10 janvier 2024 un partenariat de sponsoring avec le MCA devenant ainsi le Sponsor Officiel du Doyen

pour une durée de deux années.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'engagement constant de Ooredoo pour soutenir le Mouloudia Club d'Alger et l'accompagner dans

sa quête constante vers l'excellence et la consécration.

TF1
20.10 FLASHBACK

(Saison 1, Épisode 6)
Membre de la Police Scientifique à Lyon, Elsa Le Tellier s'est lancé dans une carrière de policières afin de marcher sur les traces de son père Josselin, victime d'un meurtre non-élucidé il y a une trentaine d'années. Le dossier est sur le point d'être prescrit lorsque la jeune femme se retrouve transportée en 1994, quelques mois seulement avant l'assassinat de son père. Sans lui révéler son aventure et le lien qui les unit,...

•2
19.45 L'ÉVÉNEMENT

Invite: Bruno Retailleau
Loi contre le narcotrafic, tension avec l'Algérie et onde de choc provoquée par la condamnation de Marine Le Pen : Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, répond aux questions de Caroline Roux ainsi qu'à celles des téléspectateurs via le site de franceinfo.fr. L'Etat de droit, que le ministre a qualifié de "ni intangible ni sacré" à l'automne 2024, et la démocratie sont-ils confortés ou menacés par ces événements récents et par les décisions de Bruno Retailleau ?

3 JEUDI 6
20.05 MEURTRES À GRANVILLE

S 8 - Ep4 : Meurtres à Granville
Sur sa terrasse qui surplombe la mer à Granville, Camille Fauvel, ancienne médecin légiste et romancière à succès, écrit pour son nouveau roman une scène de meurtre très similaire à celle qui se déroule au même moment, sur la plage en contrebas. Après la découverte du cadavre, supplicié selon les anciens rites vikings, le lieutenant de police Damien Bonaventure est chargé de l'affaire.

CANAL+ CINEMA
20.00 SANTOSH

Une région rurale du nord de l'Inde. Après la mort de son mari, Santosh, une jeune femme, hérite de son poste et devient policière comme la loi le permet. Lorsqu'elle est appelée sur le lieu du meurtre d'une jeune fille de caste inférieure, Santosh se retrouve plongée dans une enquête tortueuse aux côtés de la charismatique inspectrice Sharma, qui la prend sous son aile.

6
20.10 LES TRAÎTRES

(Saison 4, Épisode 1)
C'est au somptueux domaine de Bournel, à Courby dans le Doubs, qu'Eric Antoine a convié vingt personnalités à participer à la quatrième édition du jeu où secrets, mensonges et manipulations sont de mises. Parmi les participants, Liane Foly, Adil Rami, Yoann Riou, Adeline Toniutti, Laurent Maistret, Seth Gueko et bien d'autres relèveront des défis qui mettront leurs nerfs à rude épreuve, espérant remporter la cagnotte au profit d'une association.

CINE + FRISSTON
20.00 THE BIG SHORT : LE CASSE DU SIÈCLE

Dans les années 1970, le métier de banquier n'était pas particulièrement à la mode, jusqu'à l'intervention de Lewis Raniere, qui a mis à la mode les obligations hypothécaires. Un frénésie s'est emparée de la finance pendant une trentaine d'années, jusqu'à un arrêt brutal avec la crise mondiale de 2008. Jared Vennett explique comment un analyste financier et des investisseurs de Wall Street...

CANAL+
20.10 DOPE GIRLS

(Saison 1, Épisode 5)
Kate est inquiète pour Evie dont le comportement est fortement influencé par Silas Huxley. De son côté, Violet découvre qu'elle a été utilisée puis trahie par le sergent Frank Turner qui a émis un avis favorable pour son renvoi de la police. Elle met tout en œuvre pour ne pas faire sauter sa couverture. Pendant ce temps, Billie passe une audition pour essayer d'intégrer le casting d'une troupe prestigieuse.

CINE + PREMIER
20.00 MAISON DE RETRAITE 2

Le temps a passé et la pension Lino Vartan connaît un succès grandissant. Nombre de pensionnaires potentiels se pressent aux portes de l'institution gériatrique. Seulement, ce que tout le monde ignore, c'est que la pension pourrait bien fermer ses portes, faute d'avoir réglé quelques questions sanitaires et administratives. Milann Rousseau, toujours à la tête de l'établissement, a trouvé une solution temporaire : il va installer ses pensionnaires, jeunes et âgés,...

TF1
20.10 DANSE AVEC LES STARS

Saison 14 - Episode 8
Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques. Sur la ligne départ de cette quatorzième saison de danse de couple figuraient notamment Florent Manaudou, Adil Rami, Lénie Vacher, Charlotte De Turckheim, Eve Gilles, Mayane, Claude Dartois, ...

•2
20.10 TROPPIQUES CRIMINELS

Saison 6 - Ep. 4 : Pointe Vatable
Jules Lagier, le cogérant d'un « escape game » ayant pour décor le musée de la canne à sucre, est retrouvé mort sur place, avec une mise en scène sordide. Les soupçons se portent sur Baptiste, un jeune en période d'essai qui a été viré la veille. Celui-ci confie à Mélissa que la victime lui a volé des idées de scénarios de jeu. Puis, Mélissa et Gaëlle apprennent que Coline, la femme de Jules, a un amant et qu'elle voulait divorcer.

3 VENDREDI 6
20.05 LES ANNÉES 80, UNE GÉNÉRATION DE TUBES

La décennie 1980 incarne un moment charnière dans l'histoire de la musique française, avant l'avènement d'internet et des téléphones portables. Cette ère d'insouciance et de liberté d'expression voit naître de profondes transformations : l'apparition du compact disc, la popularisation des clips vidéo, la création du Top 50, la légalisation des radios libres et l'ouverture de nouvelles salles de...

CANAL+ CINEMA
20.00 BIRTHDAY GIRL

Nanna, qui a divorcé de son mari, emmène sa fille Cille, accompagnée de son amie Lea, fêter ses 18 ans à bord d'une croisière dans les Caraïbes. Des signes de tensions apparaissent quand Cille annonce à sa mère qu'elle souhaite emménager chez son petit ami, Oliver. Après plusieurs verres, une nouvelle dispute éclate et Nanna quitte les deux jeunes femmes. Quand elle se réveille le lendemain matin, un membre d'équipage lui apprend que ...

6
20.10 CLEAN

(Saison 1 - Episode 1)
Femme de ménage en plein divorce, Lola croule sous les dettes. Une situation précaire qui pourrait lui coûter la garde de ses deux filles dans la bataille judiciaire qui l'oppose à son ex-mari. Alors qu'elle travaille dans les locaux d'une banque, Lola découvre qu'Antoine, courtier, s'adonne à des opérations boursières frauduleuses et y voit une opportunité pour elle de régler ses problèmes d'argent.

CANAL+ family
19.50 MOI, MOCHE ET MÉCHANT

Gru, un être ignoble affublé d'une armée de petits êtres jaunes, se targue d'être le plus grand méchant que la Terre ait jamais porté. Mais depuis quelque temps, un mystérieux vilain lui a volé la vedette en dérobant la pyramide de Gizeh, en Égypte. Pour redevenir la star numéro un, Gru s'est mis en tête de faire encore plus fort et de s'emparer de la Lune. Il peaufine son plan machiavélique avec son acolyte, le docteur Nefario. Pour le mener à bien,...

CANAL+
20.10 JOKER : FOLIE À DEUX

Deux ans après avoir commis plusieurs meurtres, dont un en direct à la télévision, Arthur Fleck, interné à l'asile d'Arkham de Gotham City, attend son procès. Bourré en permanence de médicaments et humilié ou maltraité par les gardes de l'établissement, Arthur se laisse déprimer, se manifestant une soi ou l'autre par une de ses célèbres blagues. Son avocate, Maryanne Stewart, prépare activement le procès du célèbre criminel, dont elle tente d'établir, expertise médicale à l'appui,...

CINE + FRISSTON
19.50 LA CHUTE DE LA MAISON BLANCHE

Mike Banning, ancien garde du corps du président des États-Unis, s'occupe désormais des basses besognes des services secrets. Lorsqu'un commando nord-coréen lance une attaque sur la Maison Blanche, prenant en otage le président américain et son fils, il se retrouve seul à pouvoir leur venir en aide. Deux ans après avoir été tenu responsable de la mort accidentelle de la Première Dame, il va pouvoir faire preuve de sa loyauté et de sa bravoure.

Bélier 21-03 au 20-04
N'attendez pas d'être épuisé pour prendre un peu de temps pour vous. Dosez vos efforts.

Taureau 21-04 au 21-05
Ne nous laissez pas emporter par une frénésie de dépenses, ou la fin du mois pourrait être particulièrement difficile.

Gémeaux 22-05 au 21-06
La vie n'est pas un long fleuve tranquille?! Mais vous le saviez déjà, non? Restez calme.

Cancer 22-06 au 22-07
Bon équilibre nerveux mais vous risquez d'être plus sensible aux maux de tête.

Lion 23-07 au 23-08
Au travail, il faudra démontrer votre efficacité. Journée assez banale.

Vierge 24-08 au 23-09
N'attendez pas des autres plus qu'ils ne sont prêts à vous donner ou vous courrez à la déception.

Balance 24-09 au 23-10
On se demande bien pourquoi mais votre moral est en baisse. Ne laissez pas un petit coup de blues vous empêcher de profiter d'une belle journée!?

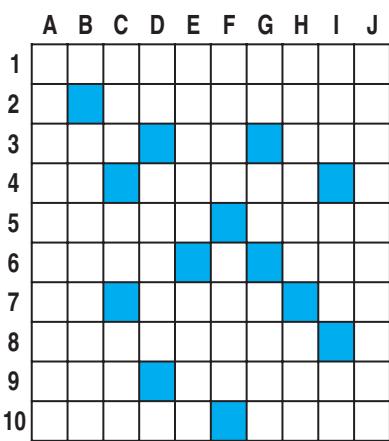
Scorpion 24-10 au 22-11
Appliquez vos méthodes d'organisation du travail chez vous, cela vous fera gagner du temps.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Votre moral est bon et cela vous donnera un net regain d'énergie.

Capricorne 22-12 au 20-01
Des sentiments qui jouent à cache-cache, une attitude contradictoire, vous ne savez pas ce que vous voulez. Tantôt avide de tendresse, tantôt distant, vous dérouterez ceux qui vous aiment.

Verseau 21-01 au 18-02
Faites un petit effort, n'attendez pas que vos proches vous appellent pour avoir de leurs nouvelles.

Poissons 19-02 au 20-03
Excellent équilibre nerveux. En revanche, revoyez votre hygiène de vie!?



- Horizontalement:**
1. Discut... de bonne aventure.
 2. Four militaire.
 3. Fis une relation. Carat.
 4. Court de médecine.
 5. Tirées à blanc. Et pourtant on la croyait à la chasse.
 6. Etre imparfait.
 7. Cours d'Europe.
 8. Brigue.
 9. Neuf, c'est un modèle de propriété !
 10. A la tête de l'emploi. Devine. Lanthanide.
 11. Demi-gerbe.
 12. Organe de la FP. Ormis.
 13. Port aux prêtres. Robe de poupée !
- Verticalement:**
- A. Idée creuse.
 - B. Signifiant légallement.
 - C. Mélange de café. Manillon de la manille. Fameux col.
 - D. Limites d'âge. Va en musique.
 - E. Signe d'un caractère. Pièce à boucher.
 - F. Cité de l'UE. Abouta.
 - G. Pièce de bronze. Alcalin.
 - H. Procédé. Plongeurs arctiques. Grecque.
 - I. Premier espagnol. Père d'une humanité nouvelle.
 - J. Coeur en flamme. Diminuée.



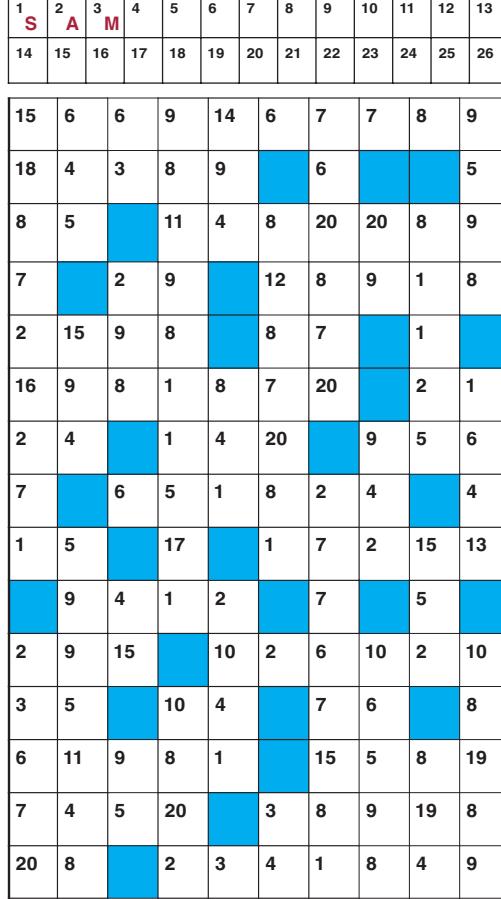
ADRESSE - ALGEBRE - ASILE - ATTAQUER - BERCEUSE - BOUEE - BOULANGERIE - BRUIT - CACAO - CAME - CAPE - CARTE - CHALE - CONSUMMATION - CULBUTE - DEDUCTION - DROITURE - DUCHESSE - FANTAISIE - FANTOME - FROUSSE - GENEROSITE - KEPI - MAMAN - MANIPULATION - NATURE - NOUBA - ORCHESTRE - PHARMACIE - PLACE - RAPT - REGLE - REVERIE - SAISON - SOLE - TACLER - TAMPON - TERRE - TROP - VANTARDISE.

Les 4 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un extrait liquide.

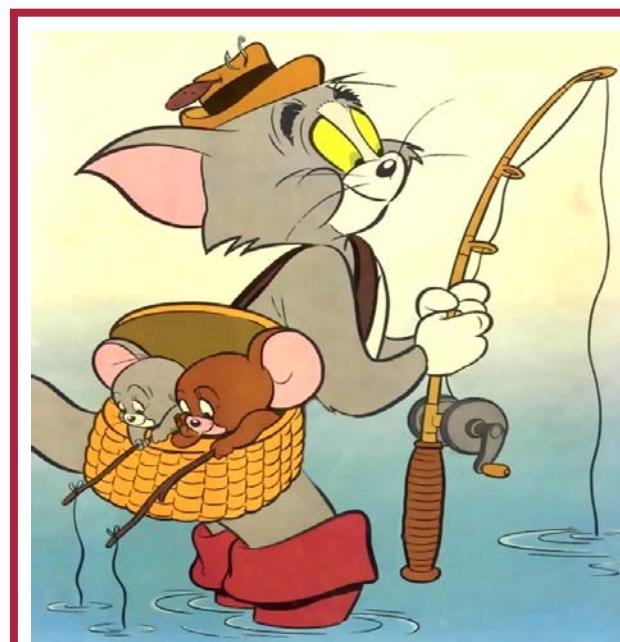
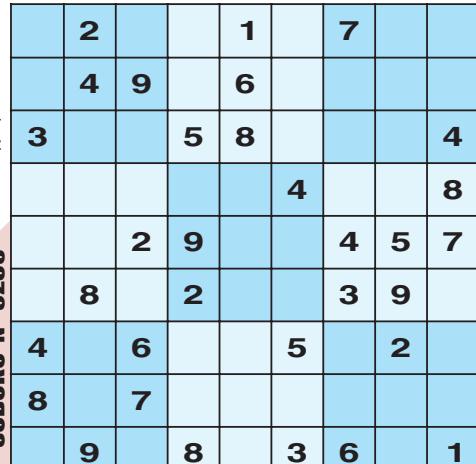
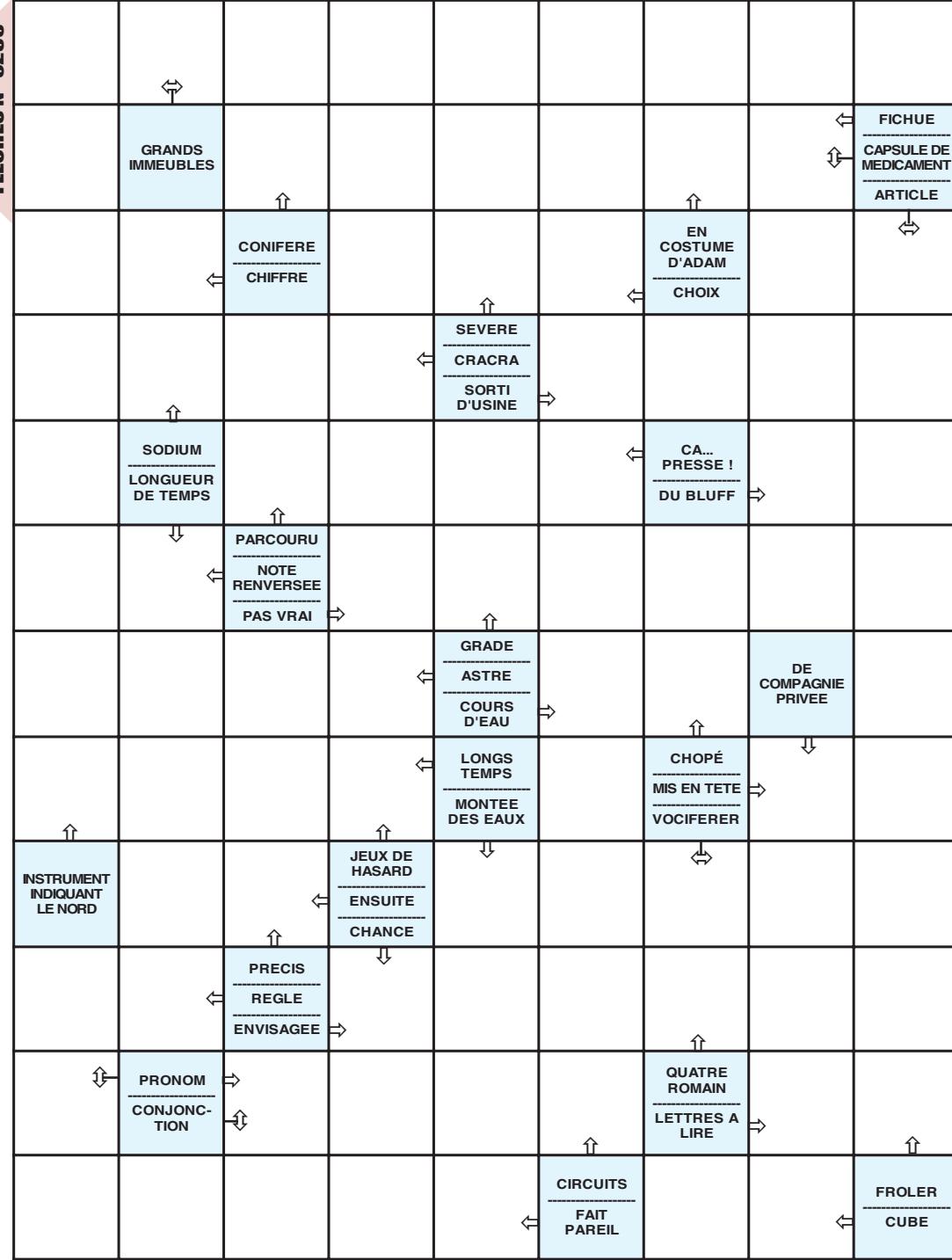
- Mon 2e, c'est le verso.

Mon tout est un sport de combat.

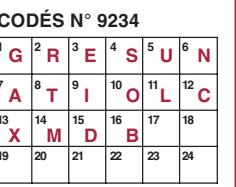
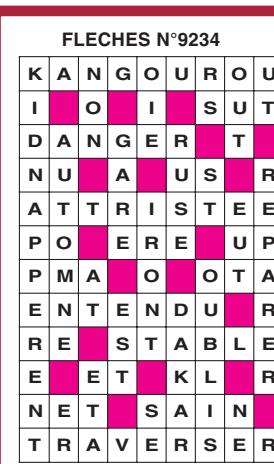


Jeux proposés par Chérifa Benghani

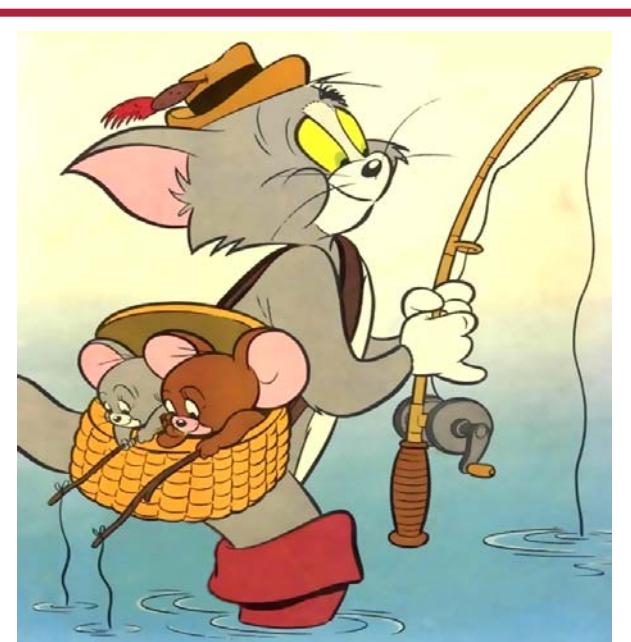
FLÉCHES N° 9235



10 ERRREURS



FOUILLES N° 9234:
TROUVER (Trou - V)



Chine: inquiétudes après un accident mortel d'une voiture autonome Xiaomi



Le constructeur chinois Xiaomi a déclaré mardi qu'il allait coopérer avec la police dans le cadre d'une enquête sur un accident de voiture mortel d'un de ses modèles proposant une option de conduite autonome. Trois étudiantes sont décédées samedi soir après que leur véhicule électrique Xiaomi SU7 a percuté une barrière en béton sur une section de l'autoroute Dezhou-Shangrao dans la province d'Anhui (est de la Chine).

Le véhicule était en mode autopilote (Navigate On Autopilot - NAO) juste avant le crash, et roulaient à une vitesse de 116 km/h, selon un rapport de l'entreprise posté en ligne. Mais la voiture a détecté un obstacle sur une section en chantier de l'autoroute, et émis un avertissement avant de rendre le pilotage au conducteur, affirme Xiaomi. Quelques secondes plus tard, le véhicule a percuté une barrière à la vitesse de 97 km/h. L'accident a suscité de nombreuses interrogations sur les réseaux sociaux chinois, plusieurs internautes interrogeant la fiabilité du système de conduite autonome de Xiaomi.

Inde: au moins 21 morts dans l'explosion d'une usine de feux d'artifices



Au moins 21 personnes sont mortes et cinq autres ont été blessées mardi lors d'une explosion dans une usine clandestine de feux d'artifice en Inde, ont annoncé les autorités. La déflagration a projeté des morceaux de pierre et de métal, mais aussi des membres des corps des personnes tuées, à bonne distance du complexe industriel situé dans la ville de Deesa, dans l'Etat du Gujarat (nord-ouest). «Une énorme explosion s'est produite dans l'usine, ce qui a provoqué l'effondrement du toit en béton», a déclaré à la presse le porte-parole du gouvernement de cet Etat, Rishikesh Patel, en précisant que cette fabrique fonctionnait sans permis. Les autorités ont ouvert une enquête. «Le nombre de personnes tuées dans l'incident survenu à l'unité de fabrication de pétards s'élève désormais à 21», a déclaré l'officier de police C. L. Solanki. L'an dernier, 11 personnes étaient décédées lors de l'explosion d'une usine de feux d'artifice dans l'Etat du Madhya Pradesh, au centre du pays.

Le Quotidien D'ORAN

L'inéligibilité de Marine Le Pen, des secousses multiples en France



L'inéligibilité de la figure d'extrême droite Marine Le Pen, qui entrave sa participation à la présidentielle de 2027, provoque de nombreux remous dans le monde judiciaire et politique français, scrutés de très près à l'international. La justice française a condamné lundi la dirigeante

de 56 ans à cinq ans d'inéligibilité et quatre ans de prison dont deux ferme aménagés sous bracelet pour détournement de fonds publics au Parlement européen.

En cas de détournement de fonds - 4,1 millions d'euros dans cette affaire-la loi française prévoit des peines d'inéli-

gibilité automatique. Il est toutefois plus rare qu'elles soient prononcées avec exécution immédiate, avant un jugement définitif. Le tribunal a justifié cette décision par «le trouble majeur à l'ordre public» que représenterait une candidate à l'élection présidentielle «condamnée en première instance».

Le bilan du séisme en Birmanie grimpe à plus de 2.800 morts

Le bilan du tremblement de terre de magnitude 7,9 survenu vendredi dernier en Birmanie s'est élevé à au moins 2.886 morts, a indiqué l'équipe d'information du Conseil d'administration de l'Etat. Selon cette source, le séisme a également fait 4.639 blessés, tandis que 373 personnes sont toujours portées disparues. Un précédent bilan a fait état de 2.719 morts. Myo Nyunt, président de la Société de la Croix-Rouge du Myanmar, avait déclaré que les principaux défis des opérations de secours actuelles concernaient l'évaluation des dégâts et la coordination logistique.

En raison des risques sécuritaires dans les zones affectées, les équipes de secours rencontraient d'importantes difficultés pour distribuer les aides, avec une pénurie notable de machines lourdes, a précisé Myo Nyunt. Le séisme, d'une violence inédite en plusieurs décennies à Myanmar, a également provoqué des scènes de chaos jusqu'à 1000 km de l'épicentre, comme à Bangkok, la capitale thaïlandaise où au moins 19 personnes ont péri, principalement dans l'effondrement d'une tour de 30 étages, en construction.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

ALGÉRIE-FRANCE: NI FAUX-FUYANTS, NI ARRIÈRE-PENSÉES, NI MAUVAISE FOI

guidées par de basses ambitions personnelles.

La reprise en mains par Macron du grand dossier des relations algéro-françaises laisse penser que les futures négociations seront basées sur le cadre séant qui leur est dû. L'interpellation du président français par Abdelmadjid Tebboune y est pour beaucoup et son homologue a su y répondre. Les deux chefs d'Etat se connaissent bien et il est heureux qu'une porte de la sagesse soit ouverte pour peu que les échanges à venir s'inscrivent avec franchise et vérité au cœur d'une conjoncture

internationale qui n'admet ni faux-fuyants, ni arrière-pensées et ni mauvaise foi.

Quant à la fermeté avancée par son ministre des Affaires étrangères au cours de sa toute dernière sortie devant le Parlement, on se doute bien qu'elle n'est qu'une soupe servie chauffée pour la consommation française interne.

A bien évaluer sa disponibilité, on est tenté de penser que Macron n'a pas été loin par son geste particulier de reprendre à son compte les vérités énoncées par des personnalités comme Ségolène Royal, Dominique De Villepin et d'autres sages. Un meilleur éclairage sera donné sur les perspectives des relations futures entre les deux pays avec l'arrivée de son chef de la diplomatie à Alger dans deux jours.

On saura si la bonne foi pour l'écriture d'une nouvelle page entre la France et l'Algérie est définitivement décidée.

Au Niger, d'anciens ministres du régime renversé libérés



La junte au pouvoir au Niger a libéré mardi une cinquantaine de personnes dont d'anciens ministres du régime renversé en 2023 par un coup d'Etat, conformément aux recommandations d'assises nationales qui les a récemment autorisés à gouverner au moins cinq ans de plus. Outre les anciens ministres, des responsables politiques, un ambassadeur, un journaliste ou encore des militaires accusés de tentatives de coup d'Etat dans les années 2010, font partie des personnes libérées.

Le président renversé Mohamed Bazoum reste lui séquestré depuis le putsch. L'ancien ministre du Pétrole, Mahamane Sani Issoufou, fils de l'ex-président Mahamadou Issoufou (2011-2021) qui a participé aux assises, est remis en liberté. Kalla Moutari, ancien ministre de la Défense, Ahmed Djidoud, ex-ministre des Finances et Ibrahim Yacoubou qui détenait le portefeuille de l'Energie sont aussi libérés.